

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 1874

4 septembre 2007

SOMMAIRE

Aedes Luxembourg S.A.	89913	Immo Van Eycklaan S.A.	89928
AEE Systems S.à r.l.	89923	International Packaging and Food Consult GmbH	89930
Aerium Opportunity S.à r.l.	89911	Itron Acquisition Company S. à r.l.	89936
Anglo Coal North China Exploration	89952	Karlix S.A.	89929
A.R.H. Limited S.A.	89952	Kauri Capital Properties II	89906
Birnesto Investments S.A.	89948	LIM Advisory Services	89936
Black Lion Beverages Luxembourg	89906	Lobster Holding S.à r.l.	89906
BOP Properties S.A.	89936	Mahkota S.A.	89911
BTMU Unit Management S.A.	89913	Marriott International Treasury S.C.A., so- ciété en commandite par actions	89914
Canal Investment S.A.	89918	MD-Trading AG	89927
Careba	89927	Montigny Futura, S. à r. l.	89911
Cerfin S.A.	89941	Mossi & Ghisolfi International S.A., en abrégé M&G International S.A.	89928
Ciren S.A.	89927	New Millennium	89911
Continental Wind Partners S.à r.l.	89917	Olympia Hedge Series	89942
COREdART S.à r.l.	89949	Passpat Investments S.A.	89940
Dell'Coupe S.à r.l.	89921	Pharmadon S.A.	89929
Demeure de Charme GP	89949	Pictet Funds (Europe) S.A.	89912
D.H.M. Medical Consulting	89923	Platone S.A.	89919
Dotjo Holding S.A.	89939	Procter & Gamble Investments Limited	89939
Dotjo Holding S.A.	89939	Prysmian (Lux) S.à r.l.	89943
Dotjo Holding S.A.	89940	Quilmes Industrial (QUINSA)	89949
Electa Capital Partners S.A.	89930	Rosalia Maritim AG	89930
Equinox Two S.C.A.	89919	RP SP IV S.à r.l.	89935
Eurosec Fund	89914	Safeway Properties S.A.	89916
Feller Rock Processing S.à r.l.	89942	Severn Trent Luxembourg Finance S.A.	89952
Fidomes S.à r.l.	89943	Sifort S.A.	89936
Fidomes S.à r.l.	89943	Sodit S.à r.l.	89917
Financière Kenyan S.A.	89924	Soparv International S.A.	89940
Finloc Investments S.A.	89929	Spessart International Invest S.A.	89911
Focus Invest Holding S.A.	89941	Synteco Group S.A.	89916
Foyer Finance S.A.	89927	Tecnimont International S.A.	89928
Fumo Holding S.A.	89941	TPH Services S.à r.l.	89933
Gallo Services S.à r.l.	89912	United Minds	89912
Green Stone S.A.	89942		
GSCP Athena (Lux), S.à r.l.	89943		
Guardian Industries Europe S.à r.l.	89942		
Hirslanden Investments S.A.	89919		

Kauri Capital Properties II, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1340 Luxembourg, 3-5, place Winston Churchill.
R.C.S. Luxembourg B 127.019.

—
EXTRAIT

En date du 14 mai 2005, les transferts de parts sociales suivants sont intervenus:

- Monsieur Julian Brown a transféré ses 250 parts sociales à TREPIED HOLDINGS LIMITED
- Monsieur Declan Walsh a transféré ses 250 parts sociales à TREPIED HOLDINGS LIMITED.

En conséquence, au 14 mai 2005, le seul associé de la société détenant 500 parts sociales est:

- TREPIED HOLDINGS LIMITED, Dorey Court, Admiral Park, Elisabeth Avenue, St Peter Port, Guernsey, GY1 4HW
Luxembourg, le 4 juin 2007.

Pour KAURI CAPITAL PROPERTIES II, Société à responsabilité limitée

Signature

Référence de publication: 2007074743/833/18.

Enregistré à Luxembourg, le 20 juin 2007, réf. LSO-CF06789. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070080536) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juin 2007.

Black Lion Beverages Luxembourg, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.
R.C.S. Luxembourg B 113.100.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

J. Baden

Notaire

Référence de publication: 2007087346/7241/11.

(070096786) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2007.

Lobster Holding S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 1.812.500,00.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R.C.S. Luxembourg B 116.680.

In the year two thousand and six, on the eighteenth of July.

Before Us, Maître Henri Hellinckx, notary, residing in Mersch, Grand Duchy of Luxembourg.

Was held an extraordinary general meeting of the shareholders of LOBSTER HOLDING S.à r.l, a private limited liability company, having its registered office at 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg, (Grand Duchy of Luxembourg), registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 116.680 and incorporated under the Luxembourg law pursuant to a deed dated on 7 April 2006 of Maître Joseph Elvinger, notary public, residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg and whose articles have not yet been published in Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

The articles of incorporation of the Company have not been amended since the incorporation of the Company.

The meeting opens at 10.00 a.m.

To this end, there appeared MONTAGU PRIVATE EQUITY LIMITED, a company incorporated under the laws of England and Wales, having its registered office at Vintners Place, 68 Upper Thames Street, London EC4V 3PE, United Kingdom, (the «Sole Shareholder») exercising the powers devolved to the general meeting, here represented by Mr Patrick Van Hees, jurist in Mersch, Grand Duchy of Luxembourg by virtue of a proxy given under private seal, which will remain appended.

The proxy holder requested the notary to act what follows:

The agenda of the meeting is the following:

Agenda:

1. Decision to increase the share capital of the Company by an amount of EUR 1,800,000.-, so as to bring the Company's share capital from its current amount of EUR 12,500.- to EUR 1,812,500.-, by the creation and issue of 72,000 new shares

with a par value of EUR 25.- each (the «New Shares»), in consideration of the contribution in kind of the entire share capital, namely 53,164,557 shares with a par value of DKK 1.- each, in the share capital, of LYNX HOLDING ApS, a company incorporated under the laws of Denmark, registered with the Danish Commerce and Companies Agency with company registration number 29 44 76 83 (the «Contributed Shares»), subject to the payment of a share premium globally amounting to EUR 5,326,616.22.

2. Subscription of the New Shares by MONTAGU III LP, a company incorporated under the laws of England and Wales, having its registered office at Vintners Place, 68 Upper Thames Street, London EC4V 3PE, United Kingdom, Montagu Investor LP, a company incorporated under the laws of England and Wales, having its registered office at Vintners Place, 68 Upper Thames Street, London EC4V 3PE, United Kingdom and MONTAGU III Gmbh & CO. KG, a company incorporated under the laws of Germany, having its registered office at Brienner Strasse 28, München, Germany (all together hereafter referred to as the «Subscribers») and payment for such New Shares by contribution in kind of the Contributed Shares, as follows:

- 65,628 New Shares with a nominal value of EUR 25.- each by MONTAGU III LP against contribution in kind of 48,460,978 Contributed Shares with a nominal value of DKK 1.-, including the payment of a share premium of EUR 4,855,210.68 to be allocated to an available reserve account of the Company, which contribution is made at equity value of EUR 6,495,910.68 (six million four hundred ninety-five thousand nine hundred ten Euros sixty-eight Cents);

- 1,850 New Shares with a nominal value of EUR 25.- each by MONTAGU INVESTOR LP against contribution in kind of 1,364,038 Contributed Shares with a nominal value of DKK 1.-, including the payment of a share premium of EUR 136,894.04 to be allocated to an available reserve account of the Company, which contribution is made at equity value of EUR 183,144.04 (one hundred eighty-three thousand one hundred forty-four Euros four Cents);

- 4,522 New Shares with a nominal value of EUR 25 each by MONTAGU III Gmbh & CO. KG against contribution in kind of 3,339,541 Contributed Shares with a nominal value of DKK 1.-, including the payment of a share premium of EUR 334,511.50 to be allocated to an available reserve account of the Company, which contribution is made at equity value of EUR 447,561.5 (four hundred forty-seven thousand five hundred sixty-one Euros five Cents).

3. Amendment of Article 5 of the Articles of Incorporation of the Company, so as to reflect the taken decisions.

4. Miscellaneous.

First resolution

The Sole Shareholder resolves to increase the share capital of the Company by an amount of EUR 1,800,000.-, so as to bring the Company's share capital from its current amount of EUR 12,500.- to EUR 1,812,500.-, by the creation and issue of 72,000 new shares with a par value of EUR 25.- each (the «New Shares»), in consideration of the contribution in kind of the entire share capital, namely 53,164,557 shares with a par value of DKK 1.- each, in the share capital of LYNX HOLDING ApS, a company incorporated under the laws of Denmark, registered with the Danish Commerce and Companies Agency with company registration number 29 44 76 83 (the «Contributed Shares»), subject to the payment of a share premium globally amounting to EUR 5,326,616.22, to be allocated to an available reserve account of the Company (the «Share Premium»).

Subscription and payment

The Sole Shareholder resolves to accept subscriptions for the total number of the New Shares by the Subscribers and payment for such New Shares by contribution in kind of the Contributed Shares, as follows:

- 65,628 New Shares with a nominal value of EUR 25.- each by MONTAGU III LP against contribution in kind of 48,460,978 Contributed Shares with a nominal value of DKK 1.-, including the payment of a share premium of EUR 4,855,210.68 to be allocated to an available reserve account of the Company, which contribution is made at equity value of EUR 6,495,910.68 (six million four hundred ninety-five thousand nine hundred ten Euros sixty-eight Cents);

- 1,850 New Shares with a nominal value of EUR 25.- each by MONTAGU INVESTOR LP against contribution in kind of 1,364,038 Contributed Shares with a nominal value of DKK 1.-, including the payment of a share premium of EUR 136,894.04 to be allocated to an available reserve account of the Company, which contribution is made at equity value of EUR 183,144.04 (one hundred eighty-three thousand one hundred forty-four Euros four Cents);

- 4,522 New Shares with a nominal value of EUR 25.- each by MONTAGU III Gmbh & CO. KG against contribution in kind of 3,339,541 Contributed Shares with a nominal value of DKK 1.-, including the payment of a share premium of EUR 334,511.50 to be allocated to an available reserve account of the Company, which contribution is made at equity value of EUR 447,561.5 (four hundred forty-seven thousand five hundred sixty-one Euros five Cents).

Here represented by Patrick Van Hees, above-named by virtue of proxies established under private seal on 18 July 2006,

Who, after having stated that its principals have full knowledge of the articles of incorporation of the Company, declares to subscribe in the name of its principals to the ownership of the New Shares as indicated above against their respective name.

Board of Managers of the Company's Intervention

Thereupon intervenes the board of managers of the Company (the «Board of Managers»), here represented by Patrick Van Hees, prenamed by virtue of a proxy which will remain here annexed.

Acknowledging having been beforehand informed of the extent of its responsibility, legally engaged as Board of Managers of the here above described contribution in kind, the Board of Managers expressly agrees with the description of the Contributed Shares to be contributed by the Subscribers to the Company, with the effective transfer of the Contributed Shares held by the Subscribers, and confirms the validity of the subscription and payment, as documented by the Valuation Report, a copy of which has been signed by the appearing party to be registered with this deed.

The Board of Managers is of the opinion that the value of the contribution in kind (corresponding to the market value) as described above in exchange of 72,000 (seventy-two thousand) New Shares with a nominal value of EUR 25.- each in the Company subject to the payment of the Share Premium, will correspond at least to the value of the New Shares to be issued, and that, accordingly, the Company may issue a total of 72,000 (seventy-two thousand) New Shares with a nominal value of EUR 25.- each to the Subscribers.

Request for an exemption from proportional capital tax

LYNX HOLDING ApS is a capital company (ApS = anpartsselskaber = private companies limited by shares or by guarantee), being in the scope of the European Council Directive of 17 July 1969 concerning indirect taxes on the raising of capital (69/335/EEC), considered as a capital company even by the Danish law as by the Luxembourg law, inscribed at the Danish companies register at Copenhagen under number 29447683 and having its registered office at 2100 Kobenhavn Lanlinie Allé, 35, Danmark.

Its share capital is divided into 53,164,557 shares with a par value of DKK 1.- each, which are all contributed to LOBSTER HOLDING S.à r.l. by the three subscribers.

Insofar as the contributions in kind of the Contributed Shares result in the Company holding more than sixty-five per cent (65%) of the shares issued by a company incorporated in the European Union, it is referred to Article 4-2 of the Act dated 29 December 1971, as amended, which provides for capital duty exemption. Therefore the Company expressly requests the proportional capital duty exemption pursuant to the aforesaid Article 4.2.

Second resolution

The Sole Shareholder resolves to amend article 5.1 of the Articles regarding the share capital, so as to reflect the taken decisions and to adapt the subsequent definitions, which shall now read as follows:

«5.7 The issued share capital of the Company is set at one million eight hundred twelve thousand five hundred Euros (EUR 1,812,500.-) divided into seventy-two thousand five hundred (72,500) shares with a nominal value of twenty-five Euros (EUR 25.-) each, all of which are fully paid up.»

Costs

The expenses, costs, remunerations or charges in any form whatsoever which shall be borne by the Company as a result of the present deed are estimated at approximately four thousand and two hundred euros.

Nothing else being on the agenda, and nobody rising to speak, the meeting was closed at 11.00 a.m.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that at the request of the appearing persons, the present deed is worked in English, followed by a French version, at the request of the same appearing persons, and in case of divergences between the English and the French texts, the English version will be preponderant.

Whereof the present notarial deed was pre-nominated in Luxembourg, on the day mentioned at the beginning of this document.

The document having been read to the person appearing, known to the notary by his name, first name, civil status and residence, said person appearing signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française:

L'an deux mille six, le dix-huit juillet.

Par-devant Maître Henri Hellinckx, notaire, de résidence à Mersch, Grand-duché de Luxembourg.

A été tenue une assemblée générale extraordinaire des associés de LOBSTER HOLDING S.à r.l., une société à responsabilité limitée, ayant son siège social au 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg, Grand-duché de Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 116.680, et constituée suivant la loi luxembourgeoise par un acte en date du 7 avril 2006 de Maître Joseph Elvinger, notaire, résidant à Luxembourg, Grand Duché de Luxembourg, dont les statuts n'ont pas encore été publiés au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

Les statuts de la Société n'ont pas été modifiés depuis la constitution de la Société.

La réunion est ouverte à 10.00 heures.

A cette fin, a comparu MONTAGU PRIVATE EQUITY LIMITED, société de droit d'Angleterre et Pays de Galles, ayant son siège social à Vintners Place, 68 Upper Thames Street, London EC4V 3PE, United Kingdom, (l'«Associé Unique») exerçant les pouvoirs dévolus à l'assemblée générale, ici représenté par Patrick Van Hees, juriste à Mersch, Grand-Duché de Luxembourg en vertu d'une procuration sous seing privé qui restera ci-annexée.

Le mandataire a prié le notaire d'acter ce qui suit:

L'agenda de la réunion est le suivant:

Agenda:

1. Décision d'augmenter le capital social de la Société d'un montant de EUR 1.800.000,- en vue de porter le capital social de la Société de son montant actuel de EUR 12.500,- à EUR 1.812.500 par la création et l'émission de 72.000 nouvelles parts sociales d'une valeur nominale de EUR 25,- chacune (les «Nouvelles Parts Sociales»), en contrepartie de l'apport en nature de l'intégralité du capital social, à savoir 53.164.557 parts sociales d'une valeur nominale de DKK 1,- chacune dans le capital social de LYNX HOLDING ApS, une société de droit danois, immatriculée à l'Agence de Commerce et des Sociétés du Danemark sous le numéro d'immatriculation 29 44 76 83 (les «Parts Sociales Apportées»), sous réserve du paiement d'une prime d'émission s'élevant en totalité à approximativement EUR 5.326.616,22.

2. Souscription des Nouvelles Parts Sociales par MONTAGU III LP, une société de droit anglais et écossais, ayant son siège social à Vintners Place, 68 Upper Thames Street, Londres EC4V 3PE, Royaume-Uni, MONTAGU INVESTOR LP, une société de droit anglais et écossais, ayant son siège social à Vintners Place, 68 Upper Thames Street, Londres EC4V 3PE, Royaume-Uni et MONTAGU III Gmbh & CO. KG, une société de droit allemand, ayant son siège social à Brienner Strasse 28, Munich, Allemagne (ci-après ensemble les «Souscripteurs») et paiement de ces Nouvelles Parts Sociales par apport en nature des Parts Sociales Apportées, comme suit:

- 65.628 Nouvelles Parts Sociales d'une valeur nominale de EUR 25,- chacune par MONTAGU III LP contre un apport en nature de 48.460.978 Parts Sociales Apportées d'une valeur nominale de DKK 1,-, y compris le paiement d'une prime d'émission de EUR 4.855.210,68 à être attribuée à un compte de réserve disponible de la Société, lequel apport est effectué à une valeur comptable de EUR 6.495.910,68 (six millions quatre cent quatre vingt quinze mille neuf cent dix Euros et soixante huit centimes);

- 1.850 Nouvelles Parts Sociales d'une valeur nominale de EUR 25,- chacune par MONTAGU INVESTOR LP contre un apport en nature de 1.364.038 Parts Sociales Apportées d'une valeur nominale de DKK 1,-, y compris le paiement d'une prime d'émission de EUR 136.894,04 à être attribuée à un compte de réserve disponible de la Société, lequel apport est effectué à une valeur en capital de EUR 183.144,04 (cent quatre vingt trois mille cent quarante quatre Euros et quatre centimes);

- 4.522 Nouvelles Parts Sociales d'une valeur nominale de EUR 25,- chacune par MONTAGU III Gmbh & CO. KG contre un apport en nature de 3.339.541 Parts Sociales Apportées d'une valeur nominale de DKK 1,-, y compris le paiement d'une prime d'émission de EUR 334.511,50 à être attribuée à un compte de réserve disponible de la Société, lequel apport est effectué à une valeur en capital de EUR 447.561,05 (quatre cent quarante sept mille cinq cent soixante et un Euros et cinq centimes).

3. Modification de l'Article 5 des Statuts afin de refléter les décisions prises.

4. Divers.

Première résolution

L'Associé Unique décide d'augmenter le capital social de la Société d'un montant de EUR 1.800.000,- en vue de porter le capital social de la Société de son montant actuel de EUR 12.500,- à EUR 1.812.500,- par la création et l'émission de 72.000 nouvelles parts sociales d'une valeur nominale de EUR 25,- chacune (les «Nouvelles Parts Sociales»), en contrepartie de l'apport en nature de 53.164.557 parts sociales d'une valeur nominale de DKK 1,- chacune dans le capital social de LYNX HOLDING ApS, une société de droit danois, immatriculée à l'Agence de Commerce et des Sociétés du Danemark sous le numéro d'immatriculation de société 29447683 (les «Parts Sociales Apportées»), sous réserve du paiement d'une prime d'émission s'élevant en totalité à approximativement EUR 5.326.616,22 à être attribuée à un compte de réserve disponible de la Société (la «Prime d'Emission»).

Souscription et paiement

L'Associé Unique décide d'accepter les souscriptions pour le nombre total des Nouvelles Parts Sociales et le paiement de ces Nouvelles Parts Sociales par apport en nature des Parts Sociales Apportées, tel que suit:

- 65.628 Nouvelles Parts Sociales d'une valeur nominale de EUR 25,- chacune par MONTAGU III LP contre un apport en nature de 48.460.978 Parts Sociales Apportées d'une valeur nominale de DKK 1,-, y compris le paiement d'une prime d'émission de EUR 4.855.210,68 à être attribuée à un compte de réserve disponible de la Société, lequel apport est effectué à une valeur en capital de EUR 6.495.910,68 (six millions quatre cent quatre-vingt-quinze mille neuf cent dix Euros et soixante huit centimes);

- 1.850 Nouvelles Parts Sociales d'une valeur nominale de EUR 25,- chacune par MONTAGU INVESTOR LP contre un apport en nature de 1.364.038 Parts Sociales Apportées d'une valeur nominale de DKK 1,-, y compris le paiement d'une prime d'émission de EUR 136.894,04 à être attribuée à un compte de réserve disponible de la Société, lequel apport est effectué à une valeur en capital de EUR 183.144,04 (cent quatre-vingt-trois mille cent quarante-quatre Euros et quatre centimes);

- 4.522 Nouvelles Parts Sociales d'une valeur nominale de EUR 25 chacune par MONTAGU III Gmbh & CO. KG contre un apport en nature de 3.339.541 Parts Sociales Apportées d'une valeur nominale de DKK 1,-, y compris le paiement d'une prime d'émission de EUR 334.511,50 à être attribuée à un compte de réserve disponible de la Société, lequel apport est effectué à une valeur en capital de EUR 447.561,05 (quatre cent quarante-sept mille cinq cent soixante et un Euros et cinq centimes).

Représenté par Patrick Van Hees, nommé ci-avant, agissant en vertu d'une procuration sous seing privé en date du 18 juillet 2006,

Qui, après avoir exposé que son mandant a une connaissance complète des Statuts de la Société, déclare souscrire au nom de son mandant à la propriété des Nouvelles Parts Sociales tel qu'indiqué ci-dessus.

Intervention du Conseil de Gérance de la Société

Ce sur quoi le Conseil de Gérance de la Société (le «Conseil de Gérance»), ici représenté par Patrick Van Hees, nommé ci-avant, agissant en vertu d'une procuration qui restera annexée.

Reconnaissant avoir été préalablement informé de l'étendue de sa responsabilité, légalement engagé comme Conseil de Gérance de l'apport en nature décrit ci-dessus, le Conseil de Gérance marque expressément son accord avec la description des Parts Sociales Apportées que les Souscripteurs vont apporter à la Société, le transfert effectif des Parts Apportées détenues par les Souscripteurs, et confirme la validité de la souscription et du paiement, tels qu'indiqués par le Rapport d'Évaluation, dont une copie a été signée par la partie comparante pour être enregistrée avec le présent acte.

Le Conseil de Gérance est de l'avis que la valeur de l'apport en nature (correspondant à la valeur du marché) tel que décrit ci-dessus, en échange de 72.000 (soixante-douze mille) Nouvelles Parts Sociales d'une valeur nominale de EUR 25 chacune dans la Société sous réserve du paiement de la Prime d'Émission, qui correspondra au moins à la valeur des Nouvelles Parts Sociales à émettre, et que, en conséquence, la Société peut émettre un total de 72.000 (soixante-douze mille) Nouvelles Parts Sociales d'une valeur nominale de EUR 25,- chacune au profit des Souscripteurs.

Demande en exemption du droit d'apport proportionnel

La société LYNX HOLDING ApS est une société de capitaux (ApS = anpartsselskaber = société à responsabilité limitée), entrant dans le champ d'application de la Directive 69/335/CEE du Conseil du 17 juillet 1969, concernant les impôts indirects frappant les rassemblements de capitaux, considérée comme telle tant par la loi danoise que par la loi luxembourgeoise, inscrite au registre des sociétés au Danemark à Copenhague sous le numéro 29447683 et ayant son siège à 2100 Kobenhavn Lanlinie Allé, 35, Danemark.

Son capital est divisé en 53.164.557 parts sociales d'une valeur nominale de DKK 1,- chacune qui sont toutes apportées à LOBSTER HOLDING S.à r.l. par les trois souscripteurs prédésignés.

Dans la mesure où les apports en nature des Parts Sociales Apportées ont pour conséquence la détention par la Société de plus de soixante cinq pourcent (65%), en l'occurrence 100 % des parts sociales émises par une société constituée dans l'Union Européenne, il est fait référence à l'Article 4-2 de la Loi du 29 décembre 1971, telle qu'amendée, qui prévoit une exemption du droit d'apport. La Société demande donc expressément l'exemption du droit d'apport proportionnel conformément à l'Article 4.2 précité.

Deuxième résolution

L'Associé Unique décide de modifier l'Article 5.1 des Statuts concernant le capital social, afin de refléter les décisions prises et d'adapter les définitions subséquentes, lequel aura désormais la teneur suivante:

«5.1. Le capital social souscrit de la Société est fixé à un million huit cent douze mille cinq cent Euros (EUR 1.812.500,-) représenté par soixante douze mille cinq cent parts sociales d'une valeur nominale de vingt-cinq Euros (EUR 25,-) chacune, ayant toutes été payées intégralement.»

Frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société en raison des présentes, est évalué à environ quatre mille deux cents euros.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, et personne ne prenant la parole, la séance est clôturée à onze heures.

Le notaire instrumentant qui connaît la langue anglaise, déclare qu'à la requête de la comparante, le présent acte est établi en langue anglaise suivi d'une version française, à la requête de la même personne comparante, et qu'en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise sera prépondérante

Dont acte, fait et passé, date qu'en tête des présentes à Luxembourg.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, connu du notaire par ses nom, prénom, état civil et résidence, ladite comparante a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: P. Van Hees, H. Hellinckx.

Enregistré à Mersch, le 21 juillet 2006, vol. 437, fol. 72, case 2. — Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): A. Muller.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 20 septembre 2006.

H. Hellinckx.

Référence de publication: 2007087324/242/251.

(070097302) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2007.

Mahkota S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8308 Capellen, 75, Parc d'Activités.
R.C.S. Luxembourg B 127.264.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Wiltz, le 7 mai 2007.

Pour la société

A. Holtz

Notaire

Référence de publication: 2007087344/2724/13.

(070097310) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2007.

**Montigny Futura, S. à r. l., Société à responsabilité limitée,
(anc. Aerium Opportunity S.à r.l.).**

Siège social: L-2633 Senningerberg, 6A, route de Trèves.
R.C.S. Luxembourg B 107.592.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 18 juillet 2007.

P. Bettingen

Notaire

Référence de publication: 2007087355/202/13.

(070096768) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2007.

Spessart International Invest S.A., Société Anonyme.

R.C.S. Luxembourg B 52.632.

Il est porté à la connaissance de tous, que le contrat de domiciliation signé en date du 15 mars 1996 entre:
Société domiciliée: SPESSART INTERNATIONAL INVEST S.A., Société Anonyme, 5, rue Eugène Ruppert, L-2453
Luxembourg RCS, Luxembourg B 52.632

et

Domiciliataire: ING TRUST (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme 5, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg
RCS, Luxembourg B 28.967

a pris fin avec effet au 27 juin 2007

Fait à Luxembourg, le 28 juin 2007.

ING TRUST (LUXEMBOURG) S.A.

Signatures

Référence de publication: 2007087651/655/18.

Enregistré à Luxembourg, le 11 juillet 2007, réf. LSO-CG03963. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070096827) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2007.

New Millennium, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.
R.C.S. Luxembourg B 71.256.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue le 18 avril 2007 à 10.00 heures au siège social

Cinquième résolution

L'assemblée renouvelle le mandat des administrateurs et du Réviseur d'entreprise jusqu'à la date de l'assemblée générale ordinaire qui clôturera les comptes 2007:

Le Conseil d'Administration:

Giampietro Nattino, BANCA FINNAT EURAMERICA SpA - 49, Piazza del Gesù - I-00184 Roma, président.

Arturo Nattino, BANCA FINNAT EURAMERICA SpA - 49, Piazza del Gesù - I-00184 Roma, vice-président.
Nino Addonizio, NordSüd ASSET MANAGEMENT AG - 6, Waldmannstrasse - CH-8001 Zürich, administrateur.
Antonio Mauceri, NordSüd ASSET MANAGEMENT AG - 6, Waldmannstrasse - CH-8001 Zürich, administrateur.
Alberto Alfiero, BANCA FINNAT EURAMERICA SpA - 49, Piazza del Gesù - I-00184 Roma, administrateur.

Le Réviseur d'Entreprises:

KPMG AUDIT, 31, allée Scheffer à L-2520 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

NEW MILLENNIUM, SICAV

SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE, Société Anonyme

Banque Domiciliaire

C. Defendi / M.-H. Iagnemma

Référence de publication: 2007087647/24/27.

Enregistré à Luxembourg, le 18 juillet 2007, réf. LSO-CG06580. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070097406) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2007.

United Minds, Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 10, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 123.909.

Extrait du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration qui s'est tenue le 15 juin 2007 à 10.00 heures

Le Conseil d'Administration décide à l'unanimité de transférer le siège social de la société au 10, boulevard Royal à L-2449 Luxembourg.

Pour le Conseil d'Administration

V. Pozdyshev / J. Winandy

Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2007087658/1172/15.

Enregistré à Luxembourg, le 23 juillet 2007, réf. LSO-CG08014. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070097089) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2007.

Gallo Services S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 55-57, avenue Pasteur.

R.C.S. Luxembourg B 50.282.

Le bilan de clôture au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 juillet 2007.

Signature.

Référence de publication: 2007087646/604/12.

Enregistré à Luxembourg, le 17 juillet 2007, réf. LSO-CG06459. - Reçu 18 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070097944) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2007.

Pictet Funds (Europe) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 3, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 51.329.

EXTRAIT

L'Assemblée Générale des Actionnaires s'est tenue à Luxembourg le 8 mai 2007 et a adopté les résolutions suivantes:

1. L'Assemblée a reconduit le mandat des administrateurs suivants pour une durée d'un an jusqu'à la prochaine assemblée générale:

Frédéric Fasel, 1, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg

Yves Martignier, 60, route des Acacias, CH-1211 Genève 73

Pierre Etienne, 1, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg

Laurent Ramsey, 60, route des Acacias, CH-1211 Genève 73

Christian Gellerstad, 1, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg

Christophe Schweizer, 60, route des Acacias, CH-1211 Genève 73

2. L'Assemblée a reconduit le mandat du Réviseur d'Entreprises DELOITTE S.A. pour une durée d'un an jusqu'à la prochaine assemblée générale.

Le Conseil d'Administration du 8 décembre 2005 a résolu de:

- transférer le domicile de la société au 3, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg

- noter la démission de Messieurs Pierre Grandjean et Luis Schroeder et de Mesdames Michèle Berger et Dominique Brankaer à la fonction de délégué à la gestion journalière

avec effet au 1^{er} décembre 2005,

et de

- nommer Laurent Ramsey, 60, route des Acacias, CH-1211 Genève 73, dirigeant, délégué à la gestion journalière de la société

- nommer Michèle Berger, 3, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, dirigeant, déléguée à la gestion journalière de la société

avec effet immédiat.

Le Conseil d'Administration par décision du 31 mai 2007 a accepté la démission de M. Christian Gellerstad (1, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg) et a décidé la cooptation de M. Marc Pictet (1, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg) en tant qu'administrateur, Président du Conseil d'Administration de la société avec effet au 1^{er} juin 2007.

PICTET FUNDS (EUROPE) S.A.

Signatures

Référence de publication: 2007087670/52/37.

Enregistré à Luxembourg, le 14 juin 2007, réf. LSO-CF04910. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070097353) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2007.

Aedes Luxembourg S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.

R.C.S. Luxembourg B 45.469.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire tenue au siège social en date du 23 avril 2007

De proroger la durée du mandat du réviseur externe ERNST & YOUNG S.A. de quatre ans. Son mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2012 qui approuvera le bilan 2011.

Luxembourg, le 23 avril 2007.

Pour extrait sincère et conforme

AEDES LUXEMBOURG S.A.

R. Donati / J. Rossi

Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2007087665/545/17.

Enregistré à Luxembourg, le 11 juillet 2007, réf. LSO-CG04392. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070097365) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2007.

BTMU Unit Management S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 287-289, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 40.510.

Le bilan au 31 décembre 2005 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la Société

Signature

Référence de publication: 2007087671/2173/13.

Enregistré à Luxembourg, le 6 juillet 2007, réf. LSO-CG02245. - Reçu 30 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070097831) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2007.

Eurosec Fund, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 1, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 107.224.

Le Conseil d'Administration par décision du 31 mai 2007 a accepté la démission de M. Christian Gellerstad (1, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg) et a décidé la cooptation de M. Marc Pictet (1, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg) en tant qu'administrateur, Président du Conseil d'Administration de la société avec effet au 1^{er} juin 2007.

Pour EUROSEC FUND

PICTET FUNDS (EUROPE) S.A.

Signatures

Référence de publication: 2007087674/52/15.

Enregistré à Luxembourg, le 18 juillet 2007, réf. LSO-CG06855. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070097350) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2007.

Marriott International Treasury S.C.A., société en commandite par actions.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25A, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 110.200.

In the year two thousand seven, on twenty-seventh June.

Before Us, Maître Roger Arrensdorff, notary residing in Mondorf-les-Bains, Grand Duchy of Luxembourg.

Was held an extraordinary general meeting of the shareholders of MARRIOTT INTERNATIONAL TREASURY S.C.A. a société en commandite par actions (the «Company»), incorporated organized and existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered seat at 25A, boulevard Royal, 9th Floor, L-2449 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Trade and Companies Register under number B 110.200, incorporated pursuant to a deed of Maître Joseph Elvinger, notary residing in Luxembourg, dated August 8, 2005, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 1398 dated December 16th, 2005.

The meeting is chaired by Christel Damaso, manager, residing 2, Cité Im Gringert, L-6187 Gonderange.

The President appointed as Secretary Christelle Demichelet, employee, residing in Algrange (France).

The meeting elected as Scrutineer M^e Arnaud Sagnard, Attorney-at-Law, with professional address in Luxembourg.

The bureau thus formed, the President states that:

I.- The shareholders commanditaires and the shareholders commandités of the Company (the «Shareholders») are all present or represented and the number of shares held by them are indicated on an attendance list;

II.- The attendance list shows that thirty-one (31) shares, representing the entire share capital of the Company, are represented at the present general meeting so that the meeting can validly decide on all the issues of the agenda which are known to the Shareholders; and

III. that the Meeting has taken the following resolutions:

First resolution

The Meeting acknowledges the certificate issued by KREDIETBANK S.A. Luxembourgeoise dated 7th May, 2005, that set the rate for an exchange of euro (EUR) into United States dollar (USD).

Second resolution

The Meeting resolves to change the currency of the Company's share capital formally expressed in euro (EUR) into United States dollar (USD).

Third resolution

Further the above resolution, the Meeting resolves to change the nominal value of the shares in the capital of the Company from one thousand euro (EUR 1,000.-) to one thousand three hundred fifty-nine dollars and ten cents (USD \$ 1,359.10).

Fourth resolution

The Meeting of the Company decides to increase the share capital of the Company by an amount of three thousand three hundred dollars (USD \$ 3,300.-) so as to raise it from its present amount of forty-two thousand hundred thirty-two dollars and ten cents (USD \$ 42,132.10) to forty-five thousand four hundred thirty-two dollars and ten cents (USD \$ 45,432.10), without issuance of new shares, increasing the existing shares with a nominal value of one thousand three hundred fifty-nine dollars and ten cents (USD \$ 1,359.10) each by an amount to hundred six dollars and forty-five cents (USD \$ 106.45) so as to raise it to the amount of thousand four hundred sixty-five dollars and fifty-five cents (1,465.55) each.

The amount of the share capital's increasing has been fully paid in cash, so that a paid share capital amount of three thousand three hundred United States of America dollars (USD \$ 3,300.-) is as of now at the free disposal of the Company, evidence of which has been given to the undersigned notary.

Fifth resolution

The Meeting resolves to amend the first paragraph of article 5 of the articles of association of the Company, which will henceforth have the following wording:

« **Art. 5. first paragraph.** The subscribed capital is fixed at forty-five thousand four hundred thirty-two dollars and ten cents (USD \$ 45,432.10) represented by one (1) share of commandité and thirty (30) shares of commanditaire, with a nominal value of thousand four hundred sixty-five dollars and fifty-five cents (1,465.55) each.»

Costs

The expenses, costs, fees and outgoings borne by the Company, as a result of the presently stated, are estimated at approximately one thousand euro (1,000.- €).

Whereof the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that upon request of the above appearing persons, this deed is worded in English, followed by a French translation and that in case of any divergences between the English and the French texts, the English version shall be prevailing.

The document having been read and translated to the the appearing parties, the said appearing parties signed together with Us, the present deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille sept, le vingt-sept juin.

Par-devant Maître Roger Arrensdorff, notaire de résidence à Mondorf-les-Bains, Grand-Duché de Luxembourg.

S'est tenue une assemblée générale extraordinaire des actionnaires de MARRIOTT INTERNATIONAL TREASURY S.C.A., une société en commandite par actions (la «Société»), constituée et organisée selon les lois du Grand Duché de Luxembourg ayant son siège social à 25A, boulevard Royal, 9^o étage, L-2449 Luxembourg, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 110.200,

constituée suivant acte du notaire Joseph Elvinger de Luxembourg en date du 8 août 2005, publié au Memorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 1398 du 16 décembre 2005.

L'Assemblée est présidée par Christel Damaso, manager, demeurant à L-6187 Gonderange, 2, Cité Im Gringert.

Le Président nomme Secrétaire Christelle Demichelet, employée privée, demeurant à Algrange (France).

L'Assemblée nomme Scrutateur Maître Arnaud Sagnard, Avocat, ayant son adresse professionnelle à Luxembourg.

Le Bureau formé, le Président déclare que:

I. Les actionnaires commanditaires et les actionnaires commandités de la Société (les «Actionnaires») tous présents ou représentés ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence.

II. La liste de présence établi que trente et une (31) actions, représentent la totalité du capital social de la Société à l'Assemblée générale extraordinaire et que ladite Assemblée peut valablement délibérer sur les points portés à l'ordre du jour qui ont été portés à la connaissance des Actionnaires; et

III. L'Assemblée a pris les résolutions suivantes:

Première résolution

L'Assemblée reconnaît le certificat émis par KREDIETBANK S.A. Luxembourgeoise en date du 7 mai 2007 qui fixe le taux de change d'euro (EUR) en dollar américain (USD).

Deuxième résolution

L'Assemblée décide de changer la devise du capital social de la Société fixée initialement fixé en euro (EUR) pour le faire passer en dollars américain (USD).

Troisième résolution

Suite à la résolution précédente, l'Assemblée décide de changer la valeur nominale des actions de la Société pour les faire passer de mille euros (EUR 1.000,-) à mille trois cent cinquante-neuf dollars américain et dix cents (USD \$ 1.359,10).

Quatrième résolution

L'Assemblée décide d'augmenter le capital social de la Société d'un montant de trois mille trois cents dollars américain (USD \$ 3.300,-) pour le faire passer de son montant de quarante-deux mille cent trente-deux dollars américain et dix cents (USD \$ 42.132,10) à quarante-cinq mille quatre cent trente-deux dollars américain et dix cents (USD \$ 45.432,10), sans émission de nouvelles actions, augmentant les actions existantes avec une valeur nominale de mille trois cent cinquante-neuf dollars américain et dix cents (USD \$ 1.359,10) chacune, d'un montant de cent six dollars américains quarante-cinq cents (USD \$ 106,45) pour les porter au montant de mille quatre cent soixante-cinq dollars américains cinquante-cinq cents (USD \$ 1.465,55) chacune. Le montant de l'augmentation de capital a été entièrement libéré par un apport en numéraire, ainsi le montant de trois mille trois cents dollars américain (USD \$ 3.300,-) est à la disposition de la Société, comme il en a été fait la preuve au notaire instrumentant qui le reconnaît expressément.

Cinquième résolution

En conséquence des résolutions précédentes, l'Assemblée décide de modifier le premier alinéa de l'article 5 des statuts de la Société qui se lira désormais comme suit:

« **Art. 5. premier alinéa.** Le capital social est fixé à quarante-cinq mille quatre cent trente-deux dollars américain et dix cents (USD \$ 45.432,10) réparti en une (1) action de commandité et trente (30) actions de commanditaire, chacune d'une valeur nominale de mille quatre cent soixante-cinq dollars américains cinquante-cinq cents (USD \$ 1.465,55).»

Coûts

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges qui incombent à la Société en raison du présent acte est estimé approximativement à la somme de mille euros (1.000,- €).

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais constate par les présentes qu'à la requête des personnes comparantes, le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française; à la requête des mêmes personnes et en cas de divergences entre les textes anglais et français, la version anglaise fera foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ceux-ci ont signé avec Nous, notaire, la présente minute.

Signé: C. Damaso, C. Demichelet, A. Sagnard, R. Arrensdorff.

Enregistré à Remich, le 12 juillet 2007. Relation: REM/2007/1429. — Reçu 24,09 euros.

Le Receveur (signé): Molling.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mondorf-les-Bains, le 23 juillet 2007.

R. Arrensdorff.

Référence de publication: 2007087326/218/119.

(070097303) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2007.

Safeway Properties S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 10, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 104.611.

Extrait du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration qui s'est tenue le 23 mai 2007

Après avoir délibéré, le Conseil d'Administration décide, à l'unanimité,

- de nommer Monsieur Jean Quintus en tant que Président du Conseil d'Administration.

Pour copie conforme

Signature / Signature

Administrateur / Président

Référence de publication: 2007087498/1172/15.

Enregistré à Luxembourg, le 20 juillet 2007, réf. LSO-CG07659. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070097338) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2007.

Synteco Group S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1734 Luxembourg, 2, rue Carlo Hemmer.

R.C.S. Luxembourg B 92.096.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

J. Gloden
Notaire

Référence de publication: 2007087348/213/11.

(070096783) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2007.

Sodit S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie.

R.C.S. Luxembourg B 127.724.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 18 juillet 2007.

P. Bettingen
Notaire

Référence de publication: 2007087356/202/12.

(070096764) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2007.

Continental Wind Partners S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 11A, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 122.868.

DISSOLUTION

In the year two thousand seven, on the third of May.

Before Maître Martine Schaeffer, notary residing in Remich, Grand Duchy of Luxembourg, in place of Maître Joseph Elvinger, notary residing in Luxembourg, currently prevented, who will guard the original of the present deed.

Appeared:

Mrs Rachel Uhl, lawyer, residing in Luxembourg,

«the proxy»

acting as a special proxy of Mr Fabrizio Gagnasso, conseil fiscal, residing in Monaco, 31, avenue Princesse Grace, 98000 Montecarlo,

«the mandator»

by virtue of a proxy under private seal given which, after having been signed ne varietur by the appearing party and the undersigned notary, will be registered with this minute.

The proxy declared and requested the notary to act:

I.- That the société à responsabilité limitée CONTINENTAL WIND PARTNERS S.à r.l., having its head office in L-1724 Luxembourg, 11, A, boulevard Prince Henri, registered in the Registre de Commerce et des Sociétés in Luxembourg, section B number 122.868, has been incorporated by deed enacted on the 12th of December 2006, not yet published in the Mémorial C.

II.- That the subscribed share capital of the société à responsabilité limitée CONTINENTAL WIND PARTNERS S.à r.l. amounts currently to EUR 31,000.- (thirty-one thousand euros), represented by 310 (three hundred and ten) shares having a par value of EUR 100.- (one hundred euros) each, fully paid up.

III.- That the mandator declares to have foil knowledge of the articles of association and the financial standings of CONTINENTAL WIND PARTNERS S.à r.l.

IV.- That the mandator acquired all shares of the predesignated company and that as a sole shareholder declares explicitly to proceed with the dissolution of the said company,

V.- That the mandator takes over, as liquidator, the wiping out of the known or unknown liabilities and commitments of the company, which must be terminated before any appropriation whatsoever of the assets to its own person as sole shareholder.

VI.- That the shareholder's register and all the shares of the dissolved company have been cancelled.

VII.- That the mandator fully discharges the directors for their mandate up to this date.

VIII.- That the records and documents of the company will be kept for a period of five years at the offices of the dissolved company.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document after having been read, the above mentioned proxy-holder signed with Us, the notary, the present original deed.

Follows the translation in French of the foregoing deed, being understood that in case of discrepancy, the English text will prevail:

Suit la traduction en langue française du texte qui précède, étant entendu qu'en cas de divergence le texte anglais fait foi:

L'an deux mille sept, le trois mai.

Par-devant Maître Martine Schaeffer, notaire de résidence à Remich, Grand-Duché de Luxembourg, en remplacement de Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, actuellement empêché, lequel aura la garde de la présente minute.

A comparu:

Madame Rachel Uhl, juriste, demeurant à Luxembourg,

«la mandataire»

agissant en sa qualité de mandataire spéciale de Monsieur Fabrizio Cagnasso, conseil fiscal, demeurant à Monaco, 31, av, Princesse Grace, 98000 Montecarlo;

«le mandant»

en vertu d'une procuration sous seing privé lui délivrée, laquelle, après avoir été signée ne varietur par la mandataire comparante et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être formalisée avec lui.

Laquelle comparante, agissant ès dites qualités, a requis le notaire instrumentant de documenter ainsi qu'il suit ses déclarations et constatations:

I.- Que la société à responsabilité limitée CONTINENTAL WIND PARTNERS S.à r.l., ayant son siège social à L-1724 Luxembourg, 11A, boulevard Prince Henri, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg, section B sous le numéro 122.868, a été constituée suivant acte reçu le 12 décembre 2006, non encore publié au Mémorial C.

II.- Que le capital social de la société à responsabilité limitée CONTINENTAL WIND PARTNERS S.à r.l. prédésignée, s'élève actuellement à EUR 31.000,- (trente et un mille euros), représenté par 310 (trois cent dix) parts sociales de EUR 100,- (cent euros) chacune, chacune intégralement libérée.

III.- Que son mandant déclare avoir parfaite connaissance des statuts et de la situation financière de la susdite société CONTINENTAL WIND PARTNERS S.à r.l.

IV.- Que son mandant est devenu propriétaire de toutes les parts sociales de la susdite société et qu'en tant qu'associé unique il déclare expressément procéder à la dissolution de la susdite société.

V.- Que son mandant, en tant que liquidateur, prend à sa charge la liquidation du passif et les engagements financiers, connus ou inconnus, de la société, qui devra être terminée avant toute appropriation de quelque manière que ce soit des actifs de la société en tant qu'associé unique.

VI.- Qu'il a été procédé à l'annulation du registre des associés et des parts sociales de la société dissoute.

VII.- Que décharge pleine et entière est accordée à tous les gérants de la société dissoute pour l'exécution de leurs mandats jusqu'à ce jour.

VIII.- Que les livres et documents de la société dissoute seront conservés pendant cinq ans aux bureaux de la société dissoute.

Dont acte, passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture, la mandataire prémentionnée a signé avec le notaire instrumentant le présent acte,

Signé: R. Uhl, M. Schaeffer.

Enregistré à Luxembourg, le 7 mai 2007. Relation: LAC/2007/7087. — Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): F. Sandt.

Pour expédition conforme, délivrée sur papier libre aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 juillet 2007.

J. Elvinger.

Référence de publication: 2007087935/211/85.

(070098204) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2007.

Canal Investment S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 107.879.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

CANAL INVESTMENT SA, Société anonyme

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2007087953/24/14.

Enregistré à Luxembourg, le 24 juillet 2007, réf. LSO-CG08853. - Reçu 36 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070097716) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2007.

Hirslanden Investments S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 29, avenue de la Porte-Neuve.

R.C.S. Luxembourg B 89.803.

Le bilan consolidé au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

HIRSLANDEN INVESTMENTS S.A.

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2007087954/24/15.

Enregistré à Luxembourg, le 24 juillet 2007, réf. LSO-CG08848. - Reçu 108 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070097717) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2007.

Platone S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 116.011.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

SOCIÉTÉ EUROPÉENNE DE BANQUE, Société Anonyme

Banque domiciliataire

Signatures

Référence de publication: 2007087955/24/14.

Enregistré à Luxembourg, le 24 juillet 2007, réf. LSO-CG08845. - Reçu 30 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070097719) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2007.

Equinox Two S.C.A., Société en Commandite par Actions.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 35, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 129.986.

L'an deux mille sept, le vingt-huit juin.

Par-devant Maître Jacques Delvaux, notaire de résidence à Luxembourg-Ville.

A comparu:

La société anonyme de droit luxembourgeois dénommée EQUINOX MANAGEMENT S.A., ayant son siège social à Luxembourg, 35, bd du Prince Henri, ici représentée par M. Francesco Moglia, employé, Luxembourg, agissant sur base d'une résolution du conseil d'administration de EQUINOX MANAGEMENT S.A., une copie du conseil d'administration par extrait reste annexé,

en sa qualité de gérant unique commandité de la société en commandite par actions dénommée EQUINOX TWO S.C.A., ayant son siège social à Luxembourg, 35, bd du Prince Henri,

constituée par acte reçu par le notaire Jacques Delvaux en date du 30 mai 2007, en voie de publication au Mémorial C,

Laquelle société comparante, ès qualités qu'elle agit, a requis le notaire instrumentant d'acter les déclarations suivantes:

1.- Que le capital social de la société prédésignée s'éleve actuellement à 34.676,- (trente-quatre mille six cent soixante-seize euros) divisés en:

(1) 676 actions non rachetables d'une valeur nominale d'un euro (1,- EUR) chacune (ci-après les «Actions A»);

(2) 31.000 actions de gestion non rachetables (ci-après les «Actions B») d'une valeur nominale d'un euro (1,- EUR) chacune;

(3) 3.000 actions rachetables d'une valeur nominale d'un euro (1,- EUR) chacune (ci-après les «Actions Rachetables»).

2.- Qu'aux termes de l'article 6.2 des statuts, la société a un capital autorisé qui est fixé à trois cent dix mille euros (310.000,- EUR) divisé en mille cinq cent quarante-deux (1.542) Actions A d'une valeur nominale d'un euro (1,- EUR) chacune,

trente et un mille (31.000) Actions B d'une valeur nominale d'un euro (1,- EUR) chacune,

et deux cent soixante-dix-sept mille quatre cent cinquante-huit (277.458) Actions Rachetables d'une valeur nominale d'un euro (1,- EUR) chacune,

et que le même article autorise le gérant commandité à augmenter le capital social dans les limites du capital autorisé.

Les articles 6.3. à 6.7. alinéas 3 et suivants du même article 5 des statuts sont libellés comme suit:

6.3 Durant une période de cinq (5) ans, à partir de la date de publication des présents Statuts, l'Actionnaire Commandité est autorisé à augmenter (en une ou plusieurs fois à sa discrétion) le capital social émis jusqu'au montant du capital social total autorisé par l'émission d'Actions A et d'Actions Rachetables additionnelles sans réserver aux détenteurs d'Actions existant (ci-après les «Actionnaires») un droit de préemption à la souscription des actions nouvellement émises. Dans ce cas, l'Actionnaire Commandité déterminera (à sa discrétion) le prix de souscription des Actions A et des Actions Rachetables nouvellement émises (y compris le montant de la prime, si prévu) et la période pour souscrire à ces Actions A et à ces Actions Rachetables nouvellement émises.

6.4 Au cas où l'Actionnaire Commandité effectuerait une augmentation du capital social de la Société, conformément aux dispositions du présent Article VI, il mettra en œuvre, ou fera de sorte que, toutes les étapes requises ou nécessaires soient mises en œuvre aux termes des dispositions applicables de la loi pour effectuer et publier cette augmentation de capital et pour apporter les modifications consécutives des présents Statuts.

6.5 Le capital social souscrit et le capital social autorisé de la Société peuvent être augmentés ou diminués par résolution de l'assemblée générale des Actionnaires adoptée suivant les modalités requises pour modifier aux présents Statuts.

6.6 La Société peut, dans la limite des dispositions applicables de la loi et conformément aux présents Statuts, acheter ses propres Actions.

6.7 La Société pourra également émettre au fil du temps des parts bénéficiaires, de la valeur nominale d'un euro (1,- EUR) chacune (ci-après les «Parts Bénéficiaires»), ayant les droits et les obligations prévus par les présents Statuts. Les présents Statuts autorisent l'Actionnaire Commandité à émettre (en une ou plusieurs fois à sa discrétion) jusqu'à 155.855 Parts Bénéficiaires d'une valeur nominale d'un euro (1,- EUR) chacune, sans réserver aux Porteurs de Parts Bénéficiaires existant un droit préférentiel de souscription des Parts Bénéficiaires émises. Dans ce cas, l'Actionnaire Commandité déterminera (à sa discrétion) le prix d'émission et la période pour la souscription des Parts Bénéficiaires nouvellement émises.

Les modifications des présents Statuts seront effectuées par acte notarié.

3.- Que par décision du 28 juin 2007, une copie de cette décision, après avoir été signée ne varietur par la société comparante et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte avec lequel elle sera soumise à la formalité du timbre et de l'enregistrement,

le gérant unique a décidé de réaliser une augmentation jusqu'à concurrence de EUR 292,- (deux cent quatre-vingt-douze euros),

pour le porter de son montant actuel de EUR 34.676,- (trente-quatre mille six cent soixante-seize euros) à EUR 34.968,- (trente-quatre mille neuf cent soixante-huit euros),

par l'émission de 53 (cinquante-trois) actions A nouvelles d'une valeur nominale de EUR 1,- (un euro) chacune assortie d'une prime d'émission de EUR 1.432,58 (mille quatre cent trente-deux euros et cinquante-huit cents) par action,

ainsi que 239 (deux cent trente-neuf) actions rachetables d'une valeur nominale de EUR 1,- (un euro) chacune, assortie d'une prime d'émission de EUR 1.432,58 (mille quatre cent trente-deux euros et cinquante-huit cents) par action.

sans réserver, conformément aux dispositions de l'article 6.1 des statuts, aux Actionnaires un droit de préemption à la souscription des actions nouvellement émises,

et a décidé d'admettre à la souscription des 53 actions A nouvelles et 239 actions rachetables nouvelles, les souscripteurs suivants dans les proportions suivantes:

- COPRIMA LUXEMBOURG S.A., 5, bd de la Foire, Luxembourg:

4 actions A d'une valeur nominale de EUR 1,- chacune, assorties d'une prime d'émission de EUR 1.432,58 par action, et 17 actions rachetables d'une valeur nominale de EUR 1,- (un euro) chacune, assorties d'une prime d'émission de EUR 1.432,58 par action;

- TREG HOLDING S.A., 18, av. de la Porte-Neuve, Luxembourg:

12 actions A d'une valeur nominale de EUR 1,- chacune, assorties d'une prime d'émission de EUR 1.432,58 par action, et 51 actions rachetables d'une valeur nominale de EUR 1,- (un euro) chacune, assorties d'une prime d'émission de EUR 1.432,58 par action;

- FONDIARIA - SAI SpA, avec siège à Florence, Italie:

19 actions A d'une valeur nominale de EUR 1,- chacune, assorties d'une prime d'émission de EUR 1.432,58 par action, et 86 actions rachetables d'une valeur nominale de EUR 1,- (un euro) chacune, assorties d'une prime d'émission de EUR 1.432,58 par action;

- PRIVATE EQUITY INTERNATIONAL S.A., 35, bd du Prince Henri, Luxembourg:

18 actions A d'une valeur nominale de EUR 1,- chacune, assorties d'une prime d'émission de EUR 1.432,58 par action, et 85 actions rachetables d'une valeur nominale de EUR 1,- (un euro) chacune, assorties d'une prime d'émission de EUR 1.432,58 par action.

Les susdites actions nouvelles ont été libérées intégralement par des versement en espèces d'un montant total de EUR 418.605,46 (quatre cent dix-huit mille six cent cinq euros trente-six cents).

4.- La réalisation de l'augmentation de capital est constatée par le notaire instrumentant sur le vu des documents de souscription.

La somme totale de EUR 418.605,46 (quatre cent dix-huit mille six cent cinq euros trente-six cents) se trouve être à la disposition de la société ainsi qu'il en a été justifié au notaire par certificat bancaire.

5.- Que suite à la réalisation de cette augmentation, le capital se trouve porté à EUR 34.968,- (trente-quatre mille neuf cent soixante-huit euros),

de sorte que l'article 6.1 des statuts, version anglaise et traduction française, aura dorénavant la teneur suivante:

English version:

6.1 The subscribed share capital of the Company is set at EUR 34,968.- (thirty-four thousand nine hundred and sixty-eight Euro) divided into:

- (1) 729 non-redeemable shares having a par value of Euro one (EUR 1.-) each (the «A Shares»);
- (2) 31,000 non-redeemable management shares (the «B Shares») having a par value of Euro one (EUR 1.00) each;
- (3) 3,239 redeemable shares having a par value of Euro one (EUR 1.-) each (the «the Redeemable Shares»).

Traduction française:

6.1 Le capital social souscrit de la Société est fixé à 34.968 (trente-quatre mille neuf cent soixante-huit euros) divisés en:

- (1) 729 actions non rachetables d'une valeur nominale d'un euro (1,- EUR) chacune (ci-après les «Actions A»);
- (2) 31.000 actions de gestion non rachetables (ci-après les «Actions B») d'une valeur nominale d'un euro (1,- EUR) chacune;
- (3) 3.239 actions rachetables d'une valeur nominale d'un euro (1,- EUR) chacune (ci-après les «Actions Rachetables»).

Frais - Déclaration

Les frais, dépenses, honoraires ou charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la société ou mis à sa charge en raison des présentes sont évalués à EUR 2.000,-.

Le notaire soussigné, qui a personnellement la connaissance de la langue anglaise, déclare que la société comparante l'a requis de documenter la modification de l'article 6.1 des statuts en langue anglaise, suivi d'une traduction française, et en cas de divergence entre le texte anglais et la traduction française, le texte anglais fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture et interprétation données aux comparants, connus du notaire instrumentant par noms, prénoms, états et demeures, ils ont signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: F. Moglia, J. Delvaux.

Enregistré à Luxembourg, le 3 juillet 2007, LAC/2007/15973. — Reçu 4.186,05 euros.

Le Receveur (signé): F. Sandt.

Pour copie conforme, délivrée, sur papier libre, à la demande de la société prénommée, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 juillet 2007.

J. Delvaux.

Référence de publication: 2007090077/208/124.

(070100760) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 juillet 2007.

Dell'Coupe S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.750,00.

Siège social: L-8069 Bertrange, 23, rue de l'Industrie.

R.C.S. Luxembourg B 106.736.

L'an deux mille sept, le vingt-huit juin.

Par-devant Maître Jacques Delvaux, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des associés de la société à responsabilité limitée dénommée DELL'COUPE S.à.r.l., ayant son siège social à Luxembourg, 54, boulevard Napoléon 1^{er}, inscrite au R.C.S. Luxembourg Section B n° 106.736, constituée par le notaire Joseph Elvinger, de résidence à Luxembourg en date du 28 février 2005, publié au Mémorial C n° 739 du 26.07.2005, page 35.430.

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Francis Dell'Oste, Gérant de société, demeurant à F-57100 Thionville, 10, route de Manom.

Le Président désigne comme secrétaire Didier Kazenas, Expert-comptable, demeurant professionnellement à L-3391 Peppange, 1, rue de l'Eglise.

L'assemblée appelle aux fonctions de scrutateur Alfred Quetsch, Gérant de sociétés, demeurant à L-8079 Bertrange, 77, rue de Leudelange.

Tous ici présents et soussignés.

Le bureau ayant été constitué comme dit ci-dessus, Monsieur le Président expose et prie le notaire instrumentant d'acter:

I.- Que les associés présents, ainsi que le nombre de parts sociales qu'ils détiennent sont repris sur une liste de présence, laquelle après avoir été signée par les associés présents, ainsi que par les membres du bureau et par le notaire instrumentant, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise avec celui-ci aux formalités de l'enregistrement.

II.- Qu'il résulte de ladite liste de présence que tous les associés détenant ensemble les cinq cent dix (510) parts sociales représentatives de l'intégralité du capital social de la société, sont dûment représentées à la présente assemblée.

III.- Que dès lors la présente assemblée a pu se réunir sans convocation préalable, tous les associés déclarent par eux-mêmes avoir eu connaissance de l'ordre du jour soumis à leur délibération.

IV.- Que la présente assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

1. Constatation de la cession entre associés de 170 parts sociales intervenue le 31 décembre 2005 entre M. Jacques Fries et M. Francis Dell'Oste.

2. Constatation de la cession entre associés de 170 parts sociales intervenue le 28 juin 2007 entre M. Alfred Quetsch et M. Francis Dell'Oste

3. Modification de l'article 6 des statuts relatif au capital social de la société, en vue de lui donner la teneur nouvelle suivante:

« **Art. 6.** Le capital social est fixé à douze mille sept cent cinquante euros (EUR 12.750,-) représenté par cinq cent dix (510) parts sociales d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune.»

4. Transfert du siège social de son adresse actuelle au 23, rue de l'Industrie à L-8069 Bertrange.

6. Nominations statutaires.

7. Divers.

Sur ce, l'assemblée après avoir constaté qu'elle était régulièrement constituée et après avoir approuvé l'exposé du Président, a abordé l'ordre du jour et après délibération a pris séparément chacune à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée donne son agrément, pour autant que de besoin, à la cession des 170 (cent soixante-dix) parts sociales faite par Monsieur Jacques Fries à l'associé Monsieur Francis Dell'Oste, demeurant à F-57970 Kuntzig, 9, rue des Tilleuls, intervenue en date du 31 décembre 2005, aux termes d'un acte de vente de parts sociales sous seing privé.

Deuxième résolution

L'assemblée donne son agrément à la cession des 170 (cent soixante-dix) parts sociales faite par Monsieur Alfred Quetsch à l'associé Monsieur Francis Dell'Oste, demeurant à F-57100 Thionville, 10, route de Manom, intervenue en date du 28 juin 2007, aux termes d'un acte de vente de parts sociales sous seing privée.

Les associés déclarent accepter ces cessions au nom de la société et dispensent les cessionnaires de les faire signifier à la société, déclarant n'avoir entre leurs mains aucune opposition ou aucun empêchement qui puisse en arrêter l'effet.

Troisième résolution

L'assemblée constate, suite aux cessions de parts qui précèdent, que les 510 (cinq cent dix) parts sociales représentatives du capital social de la société sont désormais détenues en intégralité par Monsieur Francis Dell'Oste et que l'article 6 correspondant au capital social est à modifier comme suit:

Art. 6. Le capital social est fixé à douze mille sept cent cinquante euros (EUR 12.750,-) représenté par cinq cent dix (510) parts sociales d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune.

Quatrième résolution

L'assemblée décide de transférer le siège social de la société de son adresse actuelle au 23, rue de l'Industrie à L-8069 Bertrange et de modifier en conséquence la première phrase de l'article 5 des statuts comme suit:

Art. 5. Première phrase. Le capital social de la société est établi à Bertrange.

Cinquième résolution

L'assemblée décide, sur le vue des résolutions qui précèdent, de révoquer les mandats du gérant administratif et du gérant technique actuellement en fonctions, savoir M. Alfred Quetsch et M. Jacques Fries et décide de nommer en leur remplacement comme gérant unique Monsieur Francis Dell'Oste pour une durée indéterminée.

Le gérant unique pourra engager valablement la société par sa seule signature.

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour et plus personne ne demandant la parole, le Président lève la séance.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture leur faite et interprétation leur donnée en langue française, les membres du bureau, connus du notaire instrumentant par noms, prénoms, états et demeures, ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: F. Dell'Oste, D. Kazenas, A. Quetsch, J. Delvaux.

Enregistré à Luxembourg, le 29 juin 2007, LAC/2007/15467. — Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): F. Sandt.

Pour copie conforme, délivrée, sur papier libre, à la demande de la société prénommée, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 juin 2007.

J. Delvaux.

Référence de publication: 2007090075/208/81.

(070100816) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 juillet 2007.

**AEE Systems S.à r.l., Société à responsabilité limitée,
(anc. D.H.M. Medical Consulting).**

Siège social: L-8357 Goebblange, 12, Domaine du Beaugard.

R.C.S. Luxembourg B 118.604.

Im Jahre zweitausendsieben, den zweiten Juli.

Vor dem unterzeichneten Notar Paul Bettingen, mit Amtswohnsitz zu Niederanven.

Ist erschienen:

Die Aktiengesellschaft BROWN & PARTNERS INVESTMENT S.A., mit Sitz in L-8357 Goebblange, 12, domaine du Beaugard, eingetragen im Handelsregister Luxemburg unter der Nummer B 118.067, gegründet durch Urkunde des unterzeichneten Notars vom 20. Juli 2006, veröffentlicht im Mémorial C Nummer 1804 vom 27. September 2006,

hier rechtmäßig vertreten durch Herrn Alexander Bell, Kaufmann, wohnhaft in L-8357 Goebblange, 12, domaine du Beaugard, allein zeichnungsberechtigtes delegiertes Verwaltungsratsmitglied.

Welcher Komparent erklärt, dass er der alleinige Gesellschafter ist der Gesellschaft mit beschränkter HAFTUNG D.H.M. MEDICAL CONSULTING, mit Sitz in L-8357 Goebblange, 12, domaine du Beaugard, eingetragen im Handelsregister zu Luxemburg unter Sektion B und der Nummer 118.604, gegründet gemäss Urkunde, aufgenommen durch den unterzeichnenden Notar am 31. Juli 2006, veröffentlicht im Memorial C Nummer 1927 vom 13. Oktober 2006.

In seiner Eigenschaft als einziger Gesellschafter erklärt der Erschienene dem instrumentierenden Notar, sich zu einer ausserordentlichen Generalversammlung zusammenzufinden mit folgender Tagesordnung:

Tagesordnung:

- 1.- Umbenennung der Gesellschaft in AEE SYSTEMS S.à r.l. und Abänderung von Artikel 1 der Satzung.
- 2.- Abänderung von Artikel 2, Absatz 1, der Satzung.
- 3.- Abänderung des Gesellschaftszweckes und von Artikel 3, Absatz 1, der Satzung.
- 4.- Abberufung des technischen Geschäftsführers und des administrativen Geschäftsführers.
- 5.- Ernennung eines neuen Geschäftsführers.

Gemäss der Tagesordnung hat der Komparent folgende Beschlüsse gefasst:

Erster Beschluss

Die Versammlung beschliesst die Gesellschaft von D.H.M. MEDICAL CONSULTING in AEE SYSTEMS S.à r.l. umzubenennen und infolgedessen Artikel 1 der Satzung wie folgt umzuändern:

« **Art. 1.** Die vorbenannte Komparentin errichtet hiermit eine Gesellschaft mit beschränkter Haftung unter der Bezeichnung AEE SYSTEMS S.à r.l.»

Zweiter Beschluss

Die Versammlung beschliesst den Artikel 2, Absatz 1, der Satzung wie folgt abzuändern:

« **Art. 2. (Absatz 1).** Der Sitz der Gesellschaft ist in der Gemeinde Koerich.»

Dritter Beschluss

Die Versammlung beschliesst den Zweck der Gesellschaft auf den eines Hardware- und Softwarebetriebes abzuändern und infolgedessen Artikel 3, Absatz 1 der Satzung wie folgt umzuändern:

« **Art. 3. (Absatz 1).** Zweck der Gesellschaft ist die Entwicklung von und der Handel mit Hardware und Software.»

Vierter Beschluss

Die Versammlung nimmt die Niederlegung des Mandats des Herrn Dr. Markus Hüttl als technischen Geschäftsführer und des Herrn Alexander Bell als administrativen Geschäftsführer an und erteilt ihnen Entlastung für die Ausübung ihrer Mandate bis zum heutigen Tage.

Fünfter Beschluss

Die Versammlung ernennt als alleinigen Geschäftsführer für eine unbestimmte Dauer Herrn Alexander Bell, Kaufmann, geboren in Rothenburg (Deutschland), am 7. Juli 1961, wohnhaft in L-8357 Goebange, 12, domaine du Beaugard.

Die Gesellschaft wird verpflichtet durch die Unterschrift des alleinigen Geschäftsführers.

Die Kosten welche der Gesellschaft wegen der gegenwärtigen Urkunde obliegen, werden auf eintausendzweihundert Euro (EUR 1.200,-) abgeschätzt.

Worüber Urkund, aufgenommen zu Senningerberg, Datum wie eingangs erwähnt.

Und nach Vorlesung alles Vorstehendem an den Komparenten, handelnd und vertreten wie vorerwähnt, hat derselbe mit Uns Notar gegenwärtige Urkunde unterschrieben.

Gezeichnet: A. Bell, P. Bettingen.

Enregistré à Luxembourg, le 5 juillet 2007. LAC/2007/16446. — Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): F. Sandt.

Für gleichlautende Kopie, ausgestellt zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, den 25. Juli 2007.

P. Bettingen.

Référence de publication: 2007090063/202/59.

(070100205) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 juillet 2007.

Financière Kenyan S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 40, boulevard Joseph II.

R.C.S. Luxembourg B 129.993.

—
STATUTS

L'an deux mille sept, le onze juillet.

Par-devant Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

COMPAGNIE FINANCIERE DE GESTION LUXEMBOURG S.A., société anonyme, avec siège social à L-1840 Luxembourg, 40, boulevard Joseph II, ici représentée par Monsieur René Schlim, fondé de pouvoir, avec adresse professionnelle à L-1840 Luxembourg, 40, boulevard Joseph II, en vertu d'une procuration sous seing privé, laquelle restera annexée aux présentes.

Laquelle comparante a arrêté ainsi qu'il suit les statuts d'une société anonyme qu'il va constituer:

Dénomination - Siège - Durée - Objet - Capital

Art. 1^{er}. Il est formé une société anonyme sous la dénomination de FINANCIERE KENYAN S.A.

Art. 2. Le siège social est établi à Luxembourg.

Lorsque des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social, de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée de ce siège avec l'étranger se produiront ou seront imminents, le siège social pourra être déclaré transféré provisoirement à l'étranger, sans que toutefois cette mesure ne puisse avoir d'effet sur la nationalité de la société laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège, restera luxembourgeoise.

Art. 3. La durée de la société est illimitée.

Art. 4. La société a pour objet la prise de participations, sous quelque forme que ce soit, dans d'autres sociétés luxembourgeoises ou étrangères, ainsi que la gestion, le contrôle et la mise en valeur de ces participations.

Elle peut notamment acquérir par voie d'apport, de souscription, d'option, d'achat et de toute autre manière des valeurs mobilières de toutes espèces et les réaliser par voie de vente, cession, échange ou autrement.

La société peut emprunter et accorder aux sociétés dans lesquelles elle possède un intérêt direct ou indirect tous concours, prêts, avances ou garanties.

La société pourra faire en outre toutes opérations commerciales, industrielles et financières, tant mobilières qu'immobilières qui peuvent lui paraître utiles dans l'accomplissement de son objet.

Art. 5. Le capital social est fixé à EUR 100.000,- (cent mille euros) représenté par 100 (cent) actions sans désignation de valeur nominale.

Les actions sont nominatives ou au porteur, au choix de l'actionnaire, à l'exception de celles pour lesquelles la loi prescrit la forme nominative.

Les actions de la société peuvent être créées, au choix du propriétaire, en titres unitaires ou en certificats représentatifs de plusieurs actions.

La société peut procéder au rachat de ses propres actions dans les conditions prévues par la loi.

Administration - Surveillance

Art. 6. La société est administrée par un conseil composé de trois membres au moins, actionnaires ou non. Cependant au cas où la Société est constituée par un associé unique ou s'il est constaté lors d'une assemblée générale que la Société n'a plus qu'un associé unique, la composition du Conseil d'Administration peut être limitée à un membre jusqu'à l'assemblée générale ordinaire suivant la constatation de l'existence de plus d'un associé.

Les administrateurs sont nommés pour une durée qui ne peut dépasser six ans; ils sont rééligibles et toujours révocables.

En cas de vacance d'une place d'administrateur, les administrateurs restants ont le droit d'y pourvoir provisoirement; dans ce cas l'assemblée générale, lors de sa première réunion, procède à l'élection définitive.

Art. 7. Le Conseil d'Administration a le pouvoir d'accomplir tous les actes nécessaires ou utiles à la réalisation de l'objet social; tout ce qui n'est pas réservé à l'assemblée générale par la loi ou les présents statuts est de sa compétence.

Art. 8. Le Conseil d'Administration désigne parmi ses membres un président; en cas d'absence du président, la présidence de la réunion peut être conférée à un administrateur présent.

Le Conseil d'Administration ne peut délibérer que si la majorité de ses membres est présente ou représentée, le mandat entre administrateurs, qui peut être donné par écrit, télégramme, télex ou télécopie, étant admis. En cas d'urgence, les administrateurs peuvent émettre leur vote par écrit, télégramme, télex ou télécopie.

Les décisions du Conseil d'Administration sont prises à la majorité des voix; en cas de partage, la voix de celui qui préside la réunion est prépondérante.

Art. 9. Le Conseil peut déléguer tout ou partie de ses pouvoirs concernant la gestion journalière ainsi que la représentation de la société en ce qui concerne cette gestion à un ou plusieurs administrateurs, directeurs, gérants ou autres agents, actionnaires ou non.

Art. 10. La société se trouve engagée soit par la signature collective de deux administrateurs, soit par la signature individuelle du délégué du conseil. Au cas où le Conseil d'administration est composé d'un seul membre, la Société sera engagée par la signature individuelle de l'administrateur unique.

Art. 11. La surveillance de la société est confiée à un ou plusieurs commissaires, actionnaires ou non, nommés pour une durée qui ne peut dépasser six ans, rééligibles et toujours révocables.

Année sociale - Assemblée générale

Art. 12. L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre.

Art. 13. Les convocations pour les assemblées générales sont faites conformément aux dispositions légales. Elles ne sont pas nécessaires lorsque tous les actionnaires sont présents ou représentés, et qu'ils déclarent avoir eu préalablement connaissance de l'ordre du jour.

Le Conseil d'Administration peut décider que pour pouvoir assister à l'assemblée générale, le propriétaire d'actions doit en effectuer le dépôt cinq jours francs avant la date fixée pour la réunion; tout actionnaire aura le droit de voter en personne ou par mandataire, actionnaire ou non.

Chaque action donne droit à une voix.

Art. 14. L'assemblée des actionnaires de la société régulièrement constituée représente tous les actionnaires de la société. Elle a les pouvoirs les plus étendus pour faire ou ratifier tous les actes qui intéressent la société.

Art. 15. L'assemblée générale décide de l'affectation et de la distribution du bénéfice net.

Le Conseil d'Administration est autorisé à verser des acomptes sur dividendes en se conformant aux conditions prescrites par la loi.

Art. 16. L'assemblée générale annuelle se réunit, le deuxième mercredi du mois d'avril à 10.00 heures à Luxembourg au siège social ou à tout autre endroit à désigner par les convocations.

Si ce jour est un jour férié, l'assemblée se tiendra le premier jour ouvrable suivant.

Art. 17. La loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales ainsi que ses modifications ultérieures trouveront leur application partout ou il n'y est pas dérogé par les présents statuts.

Dispositions transitoires

1) Le premier exercice social commence le jour de la constitution et se termine le trente et un décembre deux mille sept.

2) La première assemblée générale ordinaire annuelle se tiendra en deux mille huit.

Souscription et libération

Les statuts de la société ayant ainsi été arrêtés, la comparante préqualifiée déclare souscrire les actions comme suit:
COMPAGNIE FINANCIERE DE GESTION LUXEMBOURG S.A., cent actions 100

Les actions ainsi souscrites sont entièrement libérées par un versement en espèces, de sorte que la somme de EUR 100.000,- (cent mille euros) se trouve à la libre disposition de la Société, ainsi qu'il en est justifié au notaire soussigné, qui le constate expressément.

Evaluation des frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge à raison de la présente augmentation de capital, est évalué approximativement à la somme de EUR 3.500,-.

Déclaration

Le notaire-rédacteur de l'acte déclare avoir vérifié l'existence des conditions énumérées à l'article 26 de la loi sur les sociétés commerciales, et en constate expressément l'accomplissement.

Assemblée générale extraordinaire

Et à l'instant les comparants, préqualifiés, représentant l'intégralité du capital social, se sont constitués en assemblée générale extraordinaire à laquelle ils se reconnaissent dûment convoqués, et après avoir constaté que celle-ci était régulièrement constituée, ils ont pris, à l'unanimité les résolutions suivantes:

1) Le nombre des administrateurs est fixé à trois et celui des commissaires à un.

1) Sont appelés aux fonctions d'administrateur:

a) Monsieur Yves Mahe, gestionnaire d'actifs, demeurant à L-1343 Luxembourg, 16, rue de Clausen, né à Versailles, le 26 janvier 1953.

b) Monsieur Antoine Calvisi, directeur, demeurant professionnellement à L-2449 Luxembourg, 14, boulevard Royal, né à Barisciano, Italie, le 8 avril 1943.

c) Monsieur Jacques Reckinger, maître en droit, avec adresse professionnelle à L-1840 Luxembourg, 40, boulevard Joseph II, né à Luxembourg, le 14 mars 1965.

3) Est appelé aux fonctions de commissaire:

FIDUCIAIRE DE LUXEMBOURG, avec siège social à L-1840 Luxembourg, 28, boulevard Joseph II, R.C.S. Luxembourg B 34.978.

4) Les mandats des administrateurs et commissaire prendront fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle de 2013.

5) Le siège social est fixé à L-1840 Luxembourg, 40, boulevard Joseph II.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ceux-ci ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: R. Schlim, H. Hellinckx.

Enregistré à Luxembourg, le 16 juillet 2007, Relation: LAC/2007/18202. — Reçu 1.000 euros.

Le Receveur (signé): R. Jungers.

Pour copie conforme délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 juillet 2007.

H. Hellinckx.

Référence de publication: 2007090793/242/125.

(070101134) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} août 2007.

Foyer Finance S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-3372 Leudelange, 12, rue Léon Laval.
R.C.S. Luxembourg B 33.850.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

J. Baden
Notaire

Référence de publication: 2007087357/7241/11.
(070096790) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2007.

Ciren S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4485 Soleuvre, rue de Sanem.
R.C.S. Luxembourg B 112.279.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mondorf-les-Bains, le 17 juillet 2007.

R. Arrens Dorf
Notaire

Référence de publication: 2007087402/218/12.
(070097434) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2007.

Careba, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5618 Mondorf-les-Bains, rue Théodore Flammang.
R.C.S. Luxembourg B 23.699.

Die Gesellschaft wurde am 13. Dezember 1985 gegründet laut Urkunde vom Notar Frank Baden, mit Amtssitz in Luxemburg, veröffentlicht im Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations N ° 49 vom 25. Februar 1986. Der Jahresabschluss zum 31. Dezember 2006 und Anhang wurden am Handels- und Gesellschaftsregister Luxemburg hinterlegt.

CAREBA
Unterschrift
Ein Bevollmächtigter

Référence de publication: 2007087430/250/16.
Enregistré à Luxembourg, le 24 juillet 2007, réf. LSO-CG08766. - Reçu 28 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070097908) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2007.

MD-Trading AG, Société Anonyme.

Siège social: L-8069 Bertrange, 19, rue de l'Industrie.
R.C.S. Luxembourg B 72.069.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires du 1^{er} juin 2007

Résolution

Monsieur Ivo Van Mechelen, administrateur-délégué, est nommé comme président du conseil d'administration jusqu'à l'assemblée générale qui se tiendra en 2010.

L. Voet / M. Keersmaekers / L. Lesire
Président / Secrétaire / Scrutateur

Référence de publication: 2007087522/1241/15.
Enregistré à Luxembourg, le 10 juillet 2007, réf. LSO-CG03756. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070097239) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2007.

Immo Van Eycklaan S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9227 Diekirch, 50, Esplanade.
R.C.S. Luxembourg B 96.400.

—
AUSZUG

Es geht aus den Beschlüssen der außergewöhnlichen Generalversammlung vom 15. September 2006 hervor, dass:

Einziger Beschluss

Die Generalversammlung enthebt von seiner Funktion als Verwaltungsratsmitglied:

- die Gesellschaft START 97 S.à r.l., mit Sitz in L-9647 Doncols, 9 Duerfstrooss.

Die Generalversammlung ernennt als neues Verwaltungsratsmitglied der Gesellschaft IMMO VAN EYCKLAAN S.A.:

- die Gesellschaft START 56 S.à r.l., mit Sitz in L-9227 Diekirch, 50, Esplanade.

Das Mandat endet bei der jährlichen Generalversammlung des Jahres 2009.

Für Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Diekirch, den 15. September 2006.

Für die Gesellschaft

EURO COMPTES & PARTNERS

Unterschrift

Référence de publication: 2007087480/2602/22.

Enregistré à Diekirch, le 25 juillet 2007, réf. DSO-CG00274. - Reçu 14 euros.

Le Releveur (signé): J. Tholl.

(070097383) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2007.

Mossi & Ghisolfi International S.A., en abrégé M&G International S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 3, boulevard de la Foire.

R.C.S. Luxembourg B 66.955.

—
Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 juillet 2007.

Signature.

Référence de publication: 2007087485/534/12.

Enregistré à Luxembourg, le 9 juillet 2007, réf. LSO-CG03331. - Reçu 32 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(070097838) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2007.

Tecnimont International S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 59.602.

Ext

tration du 11 mai 2007

Jusqu'à l'issue de l'assemblée générale annuelle statutaire de 2008, Monsieur Francesco Rossi, administrateur de sociétés, né le 22 septembre 1952 à Milan, Italie, demeurant à Milan, Italie, Le Umbria n. 44, a été nommé administrateur et président du conseil d'administration en remplacement du Dr Dario Pirovano, administrateur et président du conseil d'administration démissionnaire.

Luxembourg, le 28 juin 2007.

Pour extrait sincère et conforme

Pour *TECNIMONT INTERNATIONAL S.A.*

FORTIS INTERTRUST (LUXEMBOURG) S.A.

Signatures

Référence de publication: 2007087603/29/20.

Enregistré à Luxembourg, le 9 juillet 2007, réf. LSO-CG02770. - Reçu 14 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(070096846) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2007.

Karlix S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.
R.C.S. Luxembourg B 32.887.

—
*Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire qui s'est tenue le 21 mai 2007
à 11.00 heures à Luxembourg*

Les mandats des administrateurs et commissaire aux comptes viennent à échéance à la présente assemblée.

L'Assemblée décide à l'unanimité de renouveler les mandats d'administrateur de Messieurs Jean De Rudder, Marc Vitiere et Bernard Mason.

L'Assemblée décide également de renouveler le mandat du Commissaire aux Comptes de Monsieur Pierre Schill pour une période qui viendra à échéance à l'Assemblée Générale Ordinaire approuvant les comptes au 31 décembre 2007.

Pour copie conforme
Signature / Signature
Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2007087495/1172/19.

Enregistré à Luxembourg, le 20 juillet 2007, réf. LSO-CG07712. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070097346) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2007.

Finloc Investments S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R.C.S. Luxembourg B 98.973.

—
Extrait du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration qui s'est tenue le 22 juin 2007

Résolutions

Après avoir délibéré, le Conseil d'Administration décide, à l'unanimité,

- de nommer Monsieur Jean Quintus comme Président du Conseil d'Administration.

Pour copie conforme
Signature / Signature
Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2007087512/1172/16.

Enregistré à Luxembourg, le 20 juillet 2007, réf. LSO-CG07460. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070097272) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2007.

Pharmadon S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R.C.S. Luxembourg B 124.857.

—
Extrait du procès-verbal de la réunion des administrateurs restants du 21 mai 2007

Monsieur Pietro Longo, administrateur de sociétés, né à Luxembourg, le 13 septembre 1970, ayant son domicile professionnel à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, a été coopté comme administrateur de la société en remplacement de Monsieur Daniel Baptista Galhano, démissionnaire, dont il achèvera le mandat.

Cette cooptation fera l'objet d'une ratification par la prochaine assemblée générale des actionnaires.

Luxembourg, le 29 juin 2007.

Pour avis sincère et conforme
PHARMADON S.A.
FORTIS INTERTRUST (LUXEMBOURG) S.A.
Signatures

Référence de publication: 2007087578/29/19.

Enregistré à Luxembourg, le 10 juillet 2007, réf. LSO-CG03634. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070097001) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2007.

Rosalia Maritim AG, Société Anonyme.

Siège social: L-3372 Leudelange, 15, rue Léon Laval.
R.C.S. Luxembourg B 94.558.

Auszug aus dem Protokoll der außerordentlichen Hauptversammlung vom 9. Juli 2007

Die außerordentliche Hauptversammlung der ROSALIA MARITIM AG hat mit Wirkung zum 9. Juli 2007 folgende Beschlüsse gefasst:

I. Herr Bart Van Der Haegen, ansässig in 63-65, rue de Merl in L-2146 Luxembourg wird mit sofortiger Wirkung als Verwaltungsrat der Gesellschaft abberufen. Als neue Mitglieder des Verwaltungsrates der Gesellschaft werden berufen:

- Herr Philippe Janssens, ansässig in 63-65, rue de Merl, L-2146 Luxembourg
- Frau Heike Gottschalk, ansässig in 15, rue Leon Laval, L-3372 Leudelange.

Die Mandate enden bei der Generalversammlung welche im Jahr 2012 stattfindet.

II. Herr Bart Van Der Haegen, ansässig in 63-65, rue de Merl in L-2146 Luxembourg wird mit sofortiger Wirkung als Administrateur-Délégué der Gesellschaft abberufen. Als neuer Administrateur-Délégué der Gesellschaft wird berufen:

Herr Philippe Janssens, ansässig in 63-65, rue de Merl, L-2146 Luxembourg.

Das Mandat endet bei der Generalversammlung welche im Jahr 2012 stattfindet.

III. Die Zeichnungsberechtigung der folgenden Verwaltungsratsmitglieder wird wie folgt beschlossen:

Herr Josef Ting: einzeln in jeder Hinsicht

Frau Ulrike Holbach: einzeln in jeder Hinsicht

Frau Heike Gottschalk: einzeln in jeder Hinsicht

Herr Philippe Janssens: einzeln in jeder Hinsicht

Zwecks Eintragung und Veröffentlichung im Amtsblatt (Memorial C) und im Handelsregister.

Leudelange, den 9. Juli 2007.

Unterschrift.

Référence de publication: 2007087516/680/28.

Enregistré à Luxembourg, le 20 juillet 2007, réf. LSO-CG07746. - Reçu 16 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070097250) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2007.

International Packaging and Food Consult GmbH, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1718 Luxembourg, 18B, rue Haute.
R.C.S. Luxembourg B 51.066.

Die Gesellschafter beschliessen dass die Gesellschaft durch zwei Geschäftsführer verwaltet wird.

Zweiter Geschäftsführer wird für eine unbestimmte Dauer ernannt:

Herrn Dirk Berg, Dipl. Kaufmann, wohnhaft in D-37269 Eschwege, Kurt Holzapfelstrasse 33.

Infolgedessen ist die Gesellschaft Dritten gegenüber rechtsgültig vertreten durch die gemeinsame Unterschrift der Geschäftsführer.

Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxemburg, den 12. Juli 2007.

Unterschrift.

Référence de publication: 2007087520/680/16.

Enregistré à Luxembourg, le 20 juillet 2007, réf. LSO-CG07737. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070097242) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2007.

Electa Capital Partners S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1450 Luxembourg, 73, Côte d'Eich.
R.C.S. Luxembourg B 109.058.

L'an deux mille sept, le vingt et un juin.

Par-devant Maître Jacques Delvaux, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

Monsieur Massimo Longoni, conseiller économique, demeurant à Luxembourg,

agissant en sa qualité de mandataire spécial de la société anonyme de droit luxembourgeois dénommée ELECTA CAPITAL PARTNERS S.A. ayant son siège social à Luxembourg, 73, Côte d'Eich,

constituée aux termes d'un acte reçu par le notaire Delvaux en date du 3 juin 2005, et les statuts de la société ont été modifiés pour la dernière fois en vertu d'une assemblée générale modificative des statuts reçu par le notaire soussigné en date de ce jour et avant les présentes,

en vertu d'un pouvoir lui conféré par décision du conseil d'administration de la Société, prise en sa réunion du 20 juin 2007,

une copie du procès-verbal de ladite réunion, après avoir été signée ne varietur par le comparant et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte avec lequel elle sera soumise à la formalité du timbre et de l'enregistrement.

Lequel comparant, ès qualités qu'il agit, a requis le notaire instrumentant d'acter les déclarations suivantes:

Que le capital social de la société prédésignée s'élève actuellement à EUR 58.008,- (cinquante-huit mille et huit euros), divisé en 27.500 (vingt-sept mille cinq cents) Actions de catégorie A ayant une valeur nominale de EUR 2,- (deux euros) chacune plus une prime d'émission s'élevant à 0,20 (zéro euro vingt cents) par action,

987 (neuf cent quatre-vingt-sept) actions de catégorie B ayant une valeur nominale de EUR 2,- (deux euros) plus une prime d'émission s'élevant à EUR 400,- (quatre cents euros) par action,

305 (trois cent cinq) actions de catégorie C ayant une valeur nominale de EUR 2,- (deux euros) plus une prime d'émission s'élevant à EUR 400,- (quatre cents euros) par action,

et 212 (deux cent douze) actions de catégorie D ayant une valeur nominale de EUR 2,- (deux euros) plus une prime d'émission s'élevant à EUR 400,- (quatre cents euros) par action.

Le capital émis de la Société comprendra à tous moments des Actions A représentant un minimum de 50,1% du capital par actions émis et des Actions rachetables B, C, D, E, F (ainsi que d'autres catégories), représentant entièrement le maximum restant de 49,9%.

2) Qu'aux termes de l'alinéa 1^{er} de l'article 5 des statuts, la société a un capital autorisé qui est fixé à EUR 145.000,- (cent quarante-cinq mille) euros composé de 72.500 (soixante-douze mille cinq cents) Actions d'une valeur au pair de 2,- (deux) euros divisées en:

- 50.000 (cinquante mille) Actions émises à une valeur au pair de 2,- (deux) euros chacune plus une prime d'émission s'élevant à 0,20 (zéro euro vingt cents) par action;

22.500 (vingt-deux mille cinq cents) Actions Amortissables émises à une valeur au pair de 2,- (deux) euros chacune (les «Actions B, C, D, E, F et de nouvelle catégorie») plus une prime d'émission s'élevant à 400,- (quatre cents) euros par action,

et que le même article autorise le conseil d'administration à augmenter le capital social dans les limites du capital autorisé.

Les alinéas 5 et suivants du même article 5 des statuts sont libellés comme suit:

Le Conseil d'Administration est autorisé par les présents statuts à émettre d'autres Actions A, Actions B, Actions C, Actions D, Actions E et Actions F ainsi que des Actions de nouvelle catégorie, avec les primes d'émission établies, de façon à porter le capital total de la Société jusqu'à hauteur du capital total par actions autorisé, en tout ou partie à un moment ou à un autre comme il pourra en décider à sa discrétion, et à accepter des souscriptions pour ces actions dans un délai tel que celui qui est déterminé par l'article 32 (5) de la loi sur les sociétés commerciales.

La durée ou l'étendue de ce pouvoir peut être élargie par décision prise par les actionnaires en assemblée générale, de la manière requise pour l'amendement des présents Statuts.

Toutes actions à émettre doivent être tout d'abord proposées aux actionnaires qui en détiennent dans le même compartiment, proportionnellement au portefeuille détenu par chacun de ces derniers, avant d'être proposées pour souscription aux actionnaires d'un autre compartiment ou aux non-actionnaires, étant entendu que les augmentations de capital réalisées dans les limites du capital autorisé dans un compartiment existant sont soumises à un droit de souscription préférentiel en faveur des actionnaires de ce compartiment, tandis que les augmentations de capital réalisées par le biais du capital autorisé par la création d'actions nouvelles à émettre par la création d'un compartiment nouveau, ne sont pas soumises à l'exercice du droit de souscription de la part des actionnaires des compartiments déjà existants.

Chaque catégorie d'Actions doit correspondre à un compartiment distinct de la Société, à créer par le Conseil d'Administration en vertu des pouvoirs qui lui sont conférés par l'Article 11.

Le Conseil d'Administration est autorisé à déterminer les conditions liées à toute souscription d'Actions.

Si le Conseil d'Administration procède à une augmentation totale ou partielle du capital en application des dispositions mentionnées plus haut, il doit prendre des mesures afin d'amender le présent Article de façon à enregistrer le changement et il est autorisé à prendre ou à autoriser les mesures requises pour effectuer et publier cet amendement conformément à la loi.

3) Que dans sa réunion du 20 juin 2007, le conseil d'administration a décidé de réaliser une augmentation de capital jusqu'à concurrence de EUR 2.500,- (deux mille cinq cents euros),

pour le porter de son montant actuel de EUR 58.008,- (cinquante-huit mille huit euros) à EUR 60.508,- (soixante mille cinq cent huit euros),

moyennant la constitution du compartiment d'actions E et l'émission de 1.250 (mille deux cent cinquante) actions nouvelles de catégorie E, chacune avec une valeur nominale de EUR 2,- (deux euros) et une prime d'émission de EUR 400,- (quatre cents euros) par action,

soit une prime d'émission totale de EUR 500.000 (cinq cent mille euros), à libérer intégralement en numéraire et jouissant des mêmes droits et avantages que les actions anciennes,

et a décidé d'accepter la souscription de ces nouvelles actions, conformément aux dispositions de l'article 5 des statuts, par la société BANCA LOMBARDA INTERNATIONAL S.A., avec siège social à Luxembourg, 47, bd du Prince Henri,

laquelle a souscrit à toutes les 1.250 nouvelles actions de catégorie E, d'une valeur nominale de EUR 2,- (deux euros) par action, toutes augmentées d'une prime d'émission de EUR 400,- (quatre cents euros) par action, soit une prime d'émission totale de EUR 500.000,- (cinq cent mille euros),

moyennant une contribution en espèces totale de EUR 502.500,- (cinq cent deux mille cinq cents euros),

les autres actuels actionnaires n'ayant aucun droit de souscription préférentiel par rapport à l'émission des actions nouvelles, vu qu'elles font partie d'un nouveau compartiment de la société.

4) La réalisation de l'augmentation de capital est constatée par le notaire instrumentant sur le vu des documents de souscription.

La somme totale de EUR 502.500,- (cinq cent deux mille cinq cents euros), se trouve être à la disposition de la société ainsi qu'il en a été justifié au notaire par certificat bancaire.

5) Que suite à la réalisation de l'augmentation ci-dessus, le capital se trouve porté à EUR 60.508,- (soixante mille cinq cent huit euros),

de sorte que le premier alinéa de l'article 5 des statuts, version anglaise et traduction française, aura dorénavant la teneur suivante:

Version anglaise:

The Company has an issued capital of 60,508.- (sixty thousand five hundred and eight Euro), divided into 27,500 (twenty-seven thousand five hundred) A-Shares having a par value of 2.- (two) Euro each plus an issue premium amounting to 0.20 (zero Euro twenty Cents) per share,

987 (nine hundred and eighty-seven) B-Shares having a par value of 2.- (two) Euro each plus an issue premium amounting to 400.- (four hundred Euro) per share,

305 (three hundred and five) C-Shares having a par value of 2.- (two) Euro each plus an issue premium amounting to 400.- (four hundred Euro) per share,

212 (two hundred and twelve) D-Shares having a par value of 2.- (two) Euro each plus an issue premium amounting to 400.- (four hundred Euro) per share.

1,250 (one thousand two hundred and fifty) E-Shares having a par value of 2.- (two) Euro each plus an issue premium amounting to 400.- (four hundred Euro) per share.

The issued capital of the Company shall at all times comprise A Shares representing a minimum of 50.1% issued share capital and B, C, D, E, F (and further categories) Redeemable Shares, wholly representing the remaining maximum of 49.9%

traduction française

«La société a un capital émis de EUR 60.508,- (soixante mille cinq cent huit euros),

divisé en 27.500 (vingt-sept mille cinq cents) Actions de catégorie A ayant une valeur nominale de EUR 2,- (deux euros) chacune plus une prime d'émission s'élevant à 0,20 (zéro euro vingt cents) par action,

987 (neuf cent quatre-vingt-sept) actions de catégorie B ayant une valeur nominale de EUR 2,- (deux euros) plus une prime d'émission s'élevant à EUR 400,- (quatre cents euros) par action,

305 (trois cent cinq) actions de catégorie C ayant une valeur nominale de EUR 2,- (deux euros) plus une prime d'émission s'élevant à EUR 400,- (quatre cents euros) par action,

212 (deux cent douze) actions de catégorie D ayant une valeur nominale de EUR 2,- (deux euros) plus une prime d'émission s'élevant à EUR 400,- (quatre cents euros) par action,

et 1.250 (mille deux cent cinquante) actions de catégorie E ayant une valeur nominale de EUR 2,- (deux euros) plus une prime d'émission s'élevant à EUR 400,- (quatre cents euros) par action.

Le capital émis de la Société comprendra à tous moments des Actions A représentant un minimum de 50,1% du capital par actions émis et des Actions rachetables B, C, D, E, F (ainsi que d'autres catégories), représentant entièrement le maximum restant de 49,9%.»

Frais

Les frais, dépenses, honoraires ou charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la société ou mis à sa charge en raison des présentes sont évalués approximativement à EUR 6.800,-.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture et interprétation données aux comparants, connus du notaire instrumentant par noms, prénoms, états et demeures, ils ont signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: M. Longoni, J. Delvaux.

Enregistré à Luxembourg, le 29 juin 2007, LAC/2007/15447. — Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): F. Sandt.

Pour copie conforme, délivrée sur papier libre, à la demande de la société prénommée, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations

Luxembourg, le 19 juillet 2007.

J. Delvaux.

Référence de publication: 2007090076/208/132.

(070100842) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 juillet 2007.

TPH Services S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: GBP 9.000,00.

Siège social: L-5365 Munsbach, 6, Parc d'Activité Syrdall.

R.C.S. Luxembourg B 122.040.

In the year two thousand and seven, on the eighteenth of June.

Before Us Maître Martine Schaeffer, notary residing in Luxembourg.

There appeared for an extraordinary general meeting of the sole shareholder of TPH SERVICES S.à r.l., (the Company) a private limited liability company (société à responsabilité limitée) existing and organised under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 122 040, incorporated by a deed of Maître Henri Hellinckx notary, then in Mersch, on 28 November 2006, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations no. 2, dated 3 January 2007. The articles of association of the Company (the Articles) have been amended most recently on 27 March 2007 pursuant to a deed of the undersigned notary, not yet published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Association,

PHONE HOUSE HOLDINGS UK LIMITED a limited liability company existing and organised under the laws of United Kingdom, having its registered office at 1, Portal Way, GB - W3 6RS London, registered with the English Trade and Companies Register under number UK 3663563 Companies House (the Sole Shareholder), hereby represented by Olivier Too, lawyer, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given in London, on 15 June 2007.

Which proxy, after having been signed *ne varietur* by the proxyholder acting on behalf of the appearing party and the undersigned notary, shall remain attached to the present deed to be filed with such deed with the registration authorities.

The Sole Shareholder, represented as stated here above, has requested the undersigned notary to record the following:

- that the Sole Shareholder represents all of the issued and subscribed share capital of the Company which is set at GBP 9,000.- (nine thousand Great British Pounds) divided into 450 (four hundred and fifty) shares having a nominal value of GBP 20.- (twenty Great British Pounds) each;

- that the agenda of the Meeting is worded as follows:

1. Waiver of the convening notice;
2. Transfer of the registered seat of the Company from its current address to Green Office Park, Parc d'Activités Syrdall 6, L-5365 Munsbach and subsequent amendment of the article 3 of the Articles;
3. Deletion of the fourth paragraph of the article 7 of the Articles and subsequent restatement of article 7; and
4. Miscellaneous.

First resolution

The entirety of the share capital of the Company being represented at the present Meeting, the Meeting waives the convening notice, the Sole Shareholder represented at the Meeting considering itself as duly convened and declaring having perfect knowledge of the agenda which has been made available to it in advance of the Meeting.

Second resolution

The Sole Shareholder resolves to transfer the registered seat of the Company from its current address being 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte L-1331 Luxembourg to Green Office Park, Parc d'Activités Syrdall 6, L-5365 Munsbach.

The Sole Shareholder resolves to amend subsequently the first paragraph of the article 3 of the Articles to reflect such change of registered office, which shall read henceforth as follows:

« **Art. 3. first paragraph.** The company has its registered office in Munsbach, Grand Duchy of Luxembourg. The exclusive and effective place of management and principal place of establishment shall be Luxembourg. All management activities of the Company shall be carried out within Luxembourg. The Company's accounting books and records shall be maintained at the registered office».

Third resolution

The Sole Shareholder resolves to approve the deletion of the fourth paragraph of the article 7 of the Articles which states that:

« **Art. 7. fourth paragraph.** The first Chairman shall be Mr. Richard G. Minor»

Consequently of the above the article 7 of the Articles shall read henceforth as follows:

«7.1 The Company is managed by one or more managers (each, a «manager» and collectively, the «managers»), either shareholders or not, who are appointed by the General Meeting of Shareholders in accordance with the terms of Article 13. In case of plurality of managers, they will compose a board of managers (the «Board of Managers»). The General Meeting of Shareholders may at any time and ad nutum (without having to state any reason) revoke and replace any manager(s) in accordance with the terms of Article 13.

7.2 The General Meeting of Shareholders shall decide on the remuneration and the terms and conditions of appointment of each of the managers.

7.3 The Board of Managers will elect from among its members a chairman who will be a Luxembourg resident (the «Chairman»).»

Estimate of costs

The expenses, costs, remunerations and charges in any form whatsoever, which shall be born by the Company as a result of the present deed are estimated to be approximately seven hundred euro (EUR 700.-).

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the appearing party, the present deed is worded in English followed by a French version; at the request of the same appearing party, it is stated that, in case of discrepancies between the English and the French texts, the English version shall prevail.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the proxyholder of the appearing party, said proxyholder signed together with us, the notary, the present original deed.

Suit la traduction française de ce qui précède:

L'an deux mille sept, le dix-huit juin.

Par-devant Maître Martine Schaeffer, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu pour l'assemblée générale extraordinaire (l'Assemblée) de l'associé unique de TPH SERVICES S.à r.l. (la Société), une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois ayant son siège social au 65 boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 122.040, constituée le 28 novembre 2006 suivant un acte du notaire Henri Hellinckx, alors de résidence à Mersch, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C - n° 2 en date du 3 janvier 2007, Les statuts de la Société (les Statuts) ont été modifiés le plus récemment par un acte du notaire instrumentant, le 27 mars 2007, non encore publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations,

PHONE HOUSE HOLDINGS UK LIMITED, une «limited liability company» de droit anglais ayant son siège social au 1, Portal Way, GB - W3 6RS London, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés du Royaume-Uni sous le numéro UK 3663563 Companies House (l'Associé Unique), ici représentée par Olivier Too, avocat, de résidence à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée à Londres, le 15 juin 2007.

Ladite procuration, après avoir été signée ne varietur par le mandataire agissant au nom de la partie comparante et par le notaire instrumentant, demeure annexée au présent acte pour être enregistrée ensemble avec celui-ci auprès des autorités d'enregistrement.

L'Associé Unique, tel que représenté ci-dessus, a requis le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

- que l'Associé Unique représente la totalité du capital social émis et souscrit de la Société qui est fixé à GBP 9.000,- (neuf mille Livres Sterling), divisé en 450 (quatre cents cinquante) parts sociales ayant chacune une valeur nominale de GBP 20,- (vingt Livres Sterling);

- que l'ordre du jour de l'Assemblée est libellé comme suit:

1. Renonciation aux formalités de convocation;
2. Transfert du siège social de la Société de son adresse actuelle à Green Office Park, Parc d'Activités Syrdall 6, L-5365 Munsbach et modification subséquente de l'article 3 des Statuts;
3. Suppression du paragraphe quatre de l'article 7 des Statuts et refonte de l'article 7; et
4. Divers.

Première résolution

L'intégralité du capital social de la Société étant représentée à la présente Assemblée, l'Assemblée renonce aux formalités de convocation, l'Associé Unique représenté à l'Assemblée se considérant comme dûment convoqué et déclarant avoir une parfaite connaissance de l'ordre du jour qui a été rendu accessible avant l'Assemblée.

Seconde résolution

L'Associé Unique décide de transférer le siège social de la Société de son adresse actuelle, 65 boulevard Grande Duchesse Charlotte L-1331 Luxembourg à Green Office Park, Parc d'Activités Syrdall 6, L-5365 Munsbach.

L'Associé Unique décide de modifier, en conséquence, le premier paragraphe de l'article 3 des Statuts afin de refléter ce changement de siège social, de sorte qu'il aura désormais la teneur suivante:

« **Art. 3. premier paragraphe.** Le siège social de la Société est établi à Munsbach, Grand-Duché de Luxembourg. Le lieu exclusif et effectif de gestion et le lieu principal d'établissement seront à Luxembourg. Toutes les activités de gestion de la Société seront exécutées à Luxembourg. Les livres comptables et les procès-verbaux sont tenus au siège social.»

Troisième résolution

L'Associé Unique décide d'approuver la suppression du paragraphe quatre de l'article 7 des Statuts selon lequel:

« **Art. 7. paragraphe quatre.** Le premier Président sera M. Richard G. Minor.»

En conséquence de la décision ci-dessus l'article 7 des Statuts doit désormais avoir la teneur suivante:

«7.1 La Société est gérée par un ou plusieurs gérant(s) (chacun un «gérant» et collectivement les «gérants»), associés ou non, qui sont nommés par l'Assemblée Générale des Associés conformément à l'Article 13. L'Assemblée Générale des Associés peut à tout moment et ad nutum (sans devoir justifier d'une raison) révoquer et remplacer n'importe quel gérant conformément à l'Article 13.

7.2 L'Assemblée Générale des Associés statue sur la rémunération et les termes et conditions de la nomination de chaque gérant.

7.3 Le Conseil de Gérance nomme parmi ses membres un président, qui sera de résidence à Luxembourg (ci-après le «Président»).»

Frais

Les dépenses, frais, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, qui seront supportés par la Société en conséquence du présent acte sont estimés approximativement à sept cents euros (700,- EUR).

Le notaire soussigné qui comprend et parle anglais, déclare que la partie comparante l'a requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française et qu'à la requête de cette même partie comparante, en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Dont acte, fait et passé, date qu'en tête des présentes, à Luxembourg.

Et après lecture faite au mandataire de la partie comparante, ledit mandataire a signé ensemble avec le notaire, l'original du présent acte.

Signé: O. Too, M. Schaeffer.

Enregistré à Luxembourg, le 20 juin 2007, LAC/2007/13801. — Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): Molling.

Pour copie conforme délivrée à la demande de la prédite société, sur papier libre aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 juillet 2007.

M. Schaeffer.

Référence de publication: 2007090059/5770/137.

(070100626) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 juillet 2007.

RP SP IV S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1628 Luxembourg, 1, rue des Glacis.

R.C.S. Luxembourg B 127.798.

Les statuts coordonnés suivant l'acte n^o 46154 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

J. Elvinger
Notaire

Référence de publication: 2007087572/211/11.

(070098110) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2007.

BOP Properties S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5365 Munsbach, 9A, Parc d'Activité Syrdall.
R.C.S. Luxembourg B 80.248.

Auszug aus dem Protokoll der außerordentlichen Generalversammlung vom 25. Mai 2007

Zu Mitgliedern des Verwaltungsrates werden gewählt, Ihre Mandate enden anlässlich der ordentlichen Generalversammlung welche über das Geschäftsjahr 2006 zu beschließen hat:

- Herr Herbert Müller, Diplom-Ingenieur, wohnhaft in 14, Wengertswee, L-5485 Wormeldange-Haut, Vorsitzender des Verwaltungsrates;
- Herr Joachim Albert Wörz, Diplom-Kaufmann, wohnhaft in 47, avenue Pasteur, L-2311 Luxembourg;
- Frau Franziska Dils, Steuerberaterin, wohnhaft in 1. Gotenstrasse, D-54293 Trier-Ehrang;
- Frau Rosemarie Quint, Privatbeamtin, wohnhaft in 12, Unter-Gerst-Strasse, D-54293 Trier-Ehrang.

Zum Aufsichtskommissar wurde AUDIEX S.A., société anonyme, 57, avenue de la Faiencerie, L-1510 Luxembourg, gewählt. Sein Mandat endet anlässlich der ordentlichen Generalversammlung welche über das Geschäftsjahr 2006 zu beschließen hat.

Zwecks Veröffentlichung im Amtsblatt des Großherzogtums Luxemburg.

Munsbach, den 4. Juli 2007.

Unterschrift.

Référence de publication: 2007087533/534/22.

Enregistré à Luxembourg, le 13 juillet 2007, réf. LSO-CG05358. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070096907) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2007.

Sifort S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 82, route d'Arlon.
R.C.S. Luxembourg B 103.728.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 juillet 2007.

Signature.

Référence de publication: 2007087534/6449/12.

Enregistré à Luxembourg, le 23 juillet 2007, réf. LSO-CG08253. - Reçu 18 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070098245) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2007.

LIM Advisory Services, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 41, avenue de la Liberté.
R.C.S. Luxembourg B 110.374.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2007087535/2570/12.

Enregistré à Luxembourg, le 24 juillet 2007, réf. LSO-CG08409. - Reçu 20 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070098183) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2007.

Itron Acquisition Company S. à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 2.455.000,00.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R.C.S. Luxembourg B 128.022.

In the year two thousand and seven, on the seventeenth of April.

Before Us, Maître Martine Schaeffer, notary residing in Remich (Grand Duchy of Luxembourg).

There appeared:

ITRON, INC., a corporation organised under the laws of the State of Washington, United States of America, having its registered office at 2111 N. Molter Road, Liberty Lake, Washington, USA 99019, and registered with the State of Washington Administration under tax number 91-1011792; here represented by Etienne de Crépy, lawyer, residing in Luxembourg by virtue of a proxy given on April..., 2007.

The said proxy, after having been signed ne varietur by the proxy holder of the appearing party and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed for the purpose of registration.

The appearing party, represented as stated here above, has requested the undersigned notary to enact the following:

- ITRON INC. is the sole shareholder (the Sole Shareholder) of ITRON ACQUISITION COMPANY S.à.r.l., a Luxembourg private limited liability company (société à responsabilité limitée), incorporated pursuant to a deed of the undersigned notary, on April 4, 2007, not yet published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (the Company).

- the Company's share capital is presently set at fifty-five thousand euro (EUR 55,000.-) divided into fifty-five thousand (55,000) shares of one euro (EUR 1.-) each.

Now, therefore, the appearing party, acting through its proxy holder, has requested the undersigned notary to record the following resolutions:

First resolution

The Sole Shareholder resolves to increase the subscribed share capital of the Company by an amount of two million four hundred thousand euro (EUR 2,400,000.-) to bring it from its present amount of fifty-five thousand euro (EUR 55,000.-) to two million four hundred thousand fifty-five thousand euro (EUR 2,455,000.-) by the issuance of two million four hundred thousand (2,400,000) new shares with a par value of one euro (EUR 1.-) each, having the same rights as the already existing shares.

Subscription - Payment

Thereupon, the Sole Shareholder, prenamed and represented as stated above declares to subscribe for the two million four hundred thousand (2,400,000) new shares and to have them fully paid up by a contribution in cash, in an amount of eleven million seven hundred sixty-three thousand one hundred thirty-four euro and fifty-three cents (EUR 11,763,134.53), which is evidenced to the notary by a blocking certificate and which shall be allocated as follows:

- two million four hundred thousand euro (EUR 2,400,000.-) is allocated to the share capital account of the Company;
- nine million three hundred sixty-three thousand one hundred thirty-four euro and fifty-three cents (EUR 9,363,134.53) is allocated to a share premium reserve account of the Company.

The amount of the increase of the share capital is forthwith at the free disposal of the Company, evidence of which has been given to the undersigned notary.

Second resolution

As a consequence of the preceding resolution, the Sole Shareholder resolves to amend article 5.1. of the articles of association of the Company, which will henceforth have the following wording:

« **Art.5.1.** The Company's corporate capital is fixed at two million four hundred thousand fifty-five thousand euro (EUR 2,455,000.-) represented by two million four hundred thousand fifty-five thousand (2,455,000) shares in registered form with a par value of one euro (EUR 1.-) each, all subscribed and fully paid-up.»

Third resolution

The Sole Shareholder resolves to amend the share register of the Company in order to reflect the above changes and empowers and authorizes any manager of the Company, any lawyer or employee of LOYENS WINANDY, the sole manager of the Company or Mr. Alain Renard, Mrs. Antonella Graziano or Mrs. Chantal Mathu, employees of SERVICES GENERAUX DE GESTION S.A., to proceed on behalf of the Company to the registration of the newly issued shares in the share register of the Company.

There being no further business, the meeting is terminated.

Costs

The aggregate amount of the costs, expenditures, remunerations or expenses, in any form whatsoever, which the Company incurs or for which it is liable by reason of the present increase of capital, is approximately one hundred and twenty-five thousand euro (EUR 125,000.-).

The undersigned notary, who knows and understands English, states that on request of the appearing parties, the present deed is worded in English, followed by a French version and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will be binding.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day indicated at the beginning of this deed.

The document having been read to the person appearing, she signed together with the notary the present original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille sept, le dix-septième jour du mois d'avril.

Par-devant Maître Martine Schaeffer, notaire de résidence à Rémich.

A comparu:

ITRON, INC., une société soumise au droit de l'Etat de Washington, Etats-Unis d'Amérique, ayant son siège social à 2111 N. Molter Road, Liberty Lake, Washington, USA 99019 et enregistrée par les autorités administratives de l'Etat de Washington sous le numéro fiscal 91-1011792, représentée par M. Etienne de Crépy, maître en droit, résidant à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée le 17 avril 2007.

Laquelle procuration, après avoir été signée ne varietur par le mandataire de la partie comparante et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

A la suite de ceci, la partie comparante, représentée comme décrit ci-dessus, a requis le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

ITRON INC. (l'Associé Unique) est l'associé unique de ITRON ACQUISITION COMPANY S.à.r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois constituée suivant acte reçu par le notaire soussigné, en date du 4 avril 2007, non encore publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (la Société).

le capital social de la Société est actuellement fixé à cinquante-cinq mille euros (EUR 55.000,-) représenté par cinquante-cinq mille (55.000) parts sociales d'une valeur nominale d'un euro (EUR 1,-) chacune.

La partie comparante, représentée par son mandataire, a requis le notaire instrumentant d'acter les résolutions suivantes:

Première résolution

L'Associé Unique décide d'augmenter le capital social souscrit de la Société d'un montant de deux millions quatre cent mille euros (EUR 2.400.000,-) pour le porter de son montant actuel de cinquante-cinq mille euros (EUR 55.000,-) à deux millions quatre cent cinquante-cinq mille euros (EUR 2.455.000,-) par l'émission deux millions quatre cent mille (2.400.000) nouvelles parts sociales d'une valeur nominale d'un euro (EUR 1,-) chacune, ayant les mêmes droits que les parts sociales déjà existantes.

Souscription - Libération

Ces faits exposés, l'Associé Unique, désigné et représenté comme décrit ci-dessus, déclare souscrire aux deux millions quatre cent mille (2.400.000) nouvelles parts sociales et les libérer entièrement par un apport versement en espèces d'un montant de onze millions sept cent soixante-trois mille cent trente-quatre euros et cinquante-trois cents (EUR 11.763.134,53), ce qui a été prouvé au notaire instrumentant par un certificat de blocage, et qui sera affecté comme suit:

- deux millions quatre cent mille euros (EUR 2.400.000,-) sont affectés au capital social de la Société;
- neuf millions trois cent soixante-trois mille cent trente-quatre euros et cinquante-trois cents (EUR 9.363.134,53) sont affectés à un compte de prime de réserve d'émission de la Société.

Le montant dudit apport est à la disposition de la Société, ce qui a été prouvé au notaire instrumentant.

Deuxième résolution

En conséquence de la résolution précédente, l'Associé Unique décide de modifier l'article 5.1. des statuts de la Société qui aura désormais la teneur suivante:

« **Art.5.1.** Le capital social est fixé à deux millions quatre cent cinquante-cinq mille euros (EUR 2.455.000,-), représenté par deux millions quatre cent cinquante-cinq mille (2.455.000) parts sociales sous forme nominative d'une valeur nominale d'un euro (EUR 1,-) chacune, toutes souscrites et entièrement libérées.»

Troisième résolution

L'Associé Unique décide de modifier le registre des parts sociales de la Société afin de refléter les modifications ci-dessus avec le pouvoir et l'autorité pour tout avocat ou employé de LOYENS WINANDY, pour le gérant unique de la Société ou M. Alain Renard, Mme Antonella Graziano ou Mme Chantai Mathu, employés de SERVICES GENERAUX DE GESTION S.A., de procéder pour le compte de la Société à l'inscription des modifications ci-dessus dans le registre des parts sociales de la Société.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Frais

Les parties ont évalué le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison de l'augmentation de capital à environ cent vingt-cinq mille euros (EUR 125.000,-).

Le notaire soussigné, qui a personnellement connaissance de la langue anglaise, déclare que le mandataire des parties comparantes l'a requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire des parties comparantes, celui-ci a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: E. De Crepy, M. Schaeffer.

Enregistré à Remich, le 27 avril 2007, REM/2007/940. — Reçu 117.631,35 euros.

Le Receveur (signé): Molling.

Pour copie conforme, délivrée à la demande de la prédite société, sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Remich, le 31 mai 2007.

Signature.

Référence de publication: 2007087907/5770/128.

(070098192) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2007.

Dotjo Holding S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 35A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 80.313.

Le bilan au 31 décembre 2002 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 juillet 2007.

Pour DOTJO HOLDING SA

KAUPTHING BANK LUXEMBOURG SA

Signature

Référence de publication: 2007087909/1021/15.

Enregistré à Luxembourg, le 13 juillet 2007, réf. LSO-CG05314. - Reçu 24 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070097494) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2007.

Dotjo Holding S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 35A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 80.313.

Le bilan au 31 décembre 2003 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 juillet 2007.

Pour DOTJO HOLDING SA

KAUPTHING BANK LUXEMBOURG SA

Signature

Référence de publication: 2007087912/1021/15.

Enregistré à Luxembourg, le 13 juillet 2007, réf. LSO-CG05316. - Reçu 26 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070097495) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2007.

Procter & Gamble Investments Limited, Société à responsabilité limitée.

Siège de direction effectif: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 129.793.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 18 juillet 2007.

A. Biel

Notaire

Référence de publication: 2007087896/203/12.

(070096803) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2007.

Soparv International S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.

R.C.S. Luxembourg B 88.297.

Statuts coordonnés, suite à une Assemblée Générale Extraordinaire en date du 27 juin 2007, acte n° 421 par-devant Maître Jacques Delvaux, notaire de résidence à Luxembourg déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

J. Delvaux

Notaire

Référence de publication: 2007087898/208/13.

(070097244) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2007.

Dotjo Holding S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 35A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 80.313.

Le bilan au 31 décembre 2004 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 juillet 2007.

Pour DOTJO HOLDING SA

KAUPTHING BANK LUXEMBOURG SA

Signature

Référence de publication: 2007087914/1021/15.

Enregistré à Luxembourg, le 13 juillet 2007, réf. LSO-CG05329. - Reçu 26 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070097496) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2007.

Passpat Investments S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 127.813.

Extrait des décisions de l'assemblée générale des actionnaires tenue en date du 2 juillet 2007

1. Monsieur Paul Marx a démissionné de ses fonctions d'administrateur.
2. Le nombre d'administrateurs a été augmenté de 1 à 3.
3. Monsieur Hans de Graaf, administrateur de sociétés, né le 19 avril 1950 à Reeuwijk, Pays-Bas, ayant son domicile professionnel au L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, a été nommé aux fonctions d'administrateur A jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2012.
4. Madame Nancy Bleumer, administratrice de sociétés, née le 30 novembre 1971 à Doetinchem, Pays-Bas, ayant son domicile professionnel au L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, a été nommée aux fonctions d'administrateur B jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2012.
5. Madame Monique Juncker, administratrice de sociétés, née le 9 avril 1964 à Ettelbruck, Grand-Duché de Luxembourg, ayant son domicile professionnel au L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, a été nommée aux fonctions d'administrateur B jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2012.

Luxembourg, le 10 juillet 2007.

Pour avis sincère et conforme

Pour PASSPAT INVESTMENTS S.A.

FORTIS INTERTRUST (LUXEMBOURG) S.A.

Signatures

Référence de publication: 2007088009/29/26.

Enregistré à Luxembourg, le 19 juillet 2007, réf. LSO-CG07017. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070098144) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2007.

Focus Invest Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 35A, avenue J.F. Kennedy.
R.C.S. Luxembourg B 75.588.

Le bilan au 31 décembre 2005 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 juillet 2007.

Pour FOCUS INVEST HOLDING SA
KAUPTHING BANK LUXEMBOURG S.A.

Signature

Référence de publication: 2007087927/1021/15.

Enregistré à Luxembourg, le 20 juillet 2007, réf. LSO-CG07779. - Reçu 26 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070097503) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2007.

Fumo Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 35A, avenue J.F. Kennedy.
R.C.S. Luxembourg B 79.665.

Le bilan au 31 décembre 2005 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 juillet 2007.

Pour FUMO HOLDING SA
KAUPTHING BANK LUXEMBOURG S.A.

Signature

Référence de publication: 2007087931/1021/15.

Enregistré à Luxembourg, le 20 juillet 2007, réf. LSO-CG07780. - Reçu 26 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070097505) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2007.

Cerfin S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.
R.C.S. Luxembourg B 74.027.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue de manière extraordinaire le 10 juillet 2007

Résolutions

Les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes venant à échéance, l'assemblée décide d'élire pour la période expirant à l'assemblée générale statuant sur l'exercice 2007 comme suit:

Conseil d'administration:

MM. Ferdinando Cavalli, employé privé, demeurant à Luxembourg, président;
Claude Defendi, employé privé, demeurant à Luxembourg, administrateur;
Sébastien Felici, employé privé, demeurant à Luxembourg, administrateur.

Commissaire aux comptes:

ComCo S.A., 35, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE, Société Anonyme

Banque domiciliataire

Signatures

Référence de publication: 2007087683/24/24.

Enregistré à Luxembourg, le 18 juillet 2007, réf. LSO-CG06585. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070097326) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2007.

Guardian Industries Europe S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3452 Dudelange, Zone Industrielle Wolser.
R.C.S. Luxembourg B 78.695.

Le bilan, version consolidée, au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 juillet 2007.

J.-L. Pitsch

Un mandataire, Directeur

Référence de publication: 2007087543/3123/15.

Enregistré à Luxembourg, le 23 juillet 2007, réf. LSO-CG08233. - Reçu 36 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070098210) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2007.

Feller Rock Processing S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1510 Luxembourg, 70, avenue de la Faiencerie.
R.C.S. Luxembourg B 29.859.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2007087544/5565/12.

Enregistré à Luxembourg, le 26 juillet 2007, réf. LSO-CG10042. - Reçu 103 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070098076) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2007.

Green Stone S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1510 Luxembourg, 70, avenue de la Faiencerie.
R.C.S. Luxembourg B 108.872.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2007087546/5565/12.

Enregistré à Luxembourg, le 26 juillet 2007, réf. LSO-CG10037. - Reçu 103 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070098080) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2007.

Olympia Hedge Series, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 16, boulevard Royal.
R.C.S. Luxembourg B 114.430.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 juillet 2007.

Pour OLYMPIA HEDGE SERIES

L'Agent Sociétaire et Domiciliaire

Signature / Signature

Référence de publication: 2007087632/3451/15.

Enregistré à Luxembourg, le 20 juillet 2007, réf. LSO-CG07541. - Reçu 52 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070098106) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2007.

Fidomes S.à r.l., Société à responsabilité limitée.
Siège social: L-9515 Wiltz, 59, rue Grande-Duchesse Charlotte.
R.C.S. Luxembourg B 95.765.

—
Cession de parts

Entre
AMGUIL SA, 59, rue Grande-Duchesse Charlotte, L-9515 Wiltz
Le cédant
Et
F.S.D. PARTNERS Sàrl, 59, rue Grande-Duchesse Charlotte, L-9515 Wiltz
Le cessionnaire

Il est convenu qu'au 1^{er} juillet 2007, le cédant cède pour un prix convenu entre parties la totalité des trois cent quarante-quatre (344) parts représentatives du capital de la société FIDOMES Sàrl, 59, rue Grande Duchesse Charlotte à L-9515 Wiltz, inscrite au registre de commerce de sociétés de Luxembourg sous le numéro B 95.765.

Fait à Capellen, le 26 juin 2007.

Signature / Signature

Le cédant / Le cessionnaire

Référence de publication: 2007087628/825/22.

Enregistré à Diekirch, le 2 juillet 2007, réf. DSO-CG00007. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): J. Tholl.

(070096804) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2007.

Fidomes S.à r.l., Société à responsabilité limitée.
Siège social: L-9515 Wiltz, 59, rue Grande-Duchesse Charlotte.
R.C.S. Luxembourg B 95.765.

—
Cession de parts

Entre
AMGUIL SA, 59, rue Grande-Duchesse Charlotte, L-9515 Wiltz
Le cessionnaire
Et
Monsieur Daniel Gasquard, 75, Parc d'activités, L-8308 Capellen
Le cédant

Il est convenu qu'au 1^{er} juillet 2007, le cédant cède pour un prix convenu entre parties la totalité des parts qu'il détient et qui sont représentatives de dix-neuf (19) pour cent du capital de la société FIDOMES Sàrl, 59, rue Grande-Duchesse Charlotte à L-9515 Wiltz, inscrite au registre de commerce de sociétés de Luxembourg sous le numéro B 95.65.

Fait à Capellen, le 26 juin 2007.

Signature / Signature

Le cédant / Le cessionnaire

Référence de publication: 2007087629/825/22.

Enregistré à Diekirch, le 2 juillet 2007, réf. DSO-CG00008. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): J. Tholl.

(070096801) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2007.

Prysmian (Lux) S.à r.l., Société à responsabilité limitée,
(anc. GSCP Athena (Lux), S.à r.l.).
Siège social: L-1724 Luxembourg, 17, boulevard du Prince Henri.
R.C.S. Luxembourg B 107.674.

—
In the year two thousand and seven, on the third day of May.
Before Maître Paul Bettingen, notary residing in Niederanven.

There appeared:

1. ATHENA PIKCo LUX S.à r.l., a société à responsabilité limitée, incorporated under the laws of Luxembourg, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under registration number B 123.353, having its

registered office at 9-11, Grand-rue, L-1611 Luxembourg, here represented by M^e Laura Rossi, attorney-at-law, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal; and

2. FORTIS BANQUE LUXEMBOURG S.A., a company incorporated under the laws of Luxembourg, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under registration number B 6.481, having its registered office at 50, avenue J.F. Kennedy, L-2951 Luxembourg, here represented by M^e Laura Rossi, attorney-at-law, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal.

Which proxies shall be signed *in varietur* by the appearing parties and the undersigned notary and shall be attached to the present deed to be filed at the same time.

The appearing parties, represented as stated above, have requested the undersigned notary to record the following:

I. That they are the current shareholders of PRYSMIAN (LUX) S.à r.l., (formerly GSCP ATHENA (LUX) S.à r.l.), having its registered office at 17, boulevard Prince Henri, L-1724 Luxembourg, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under registration number B 107.674 (the Company), incorporated by a deed of the undersigned notary on May 2, 2005, published in Memorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 908 on September 16, 2005. The articles of association of the Company have been amended a last time by a deed of the undersigned notary on December 18, 2006, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 475 on March 28, 2007.

II. That the capital of the Company is set at two million four hundred sixty-two thousand five hundred and fifty Euros (EUR 2,462,550.-) divided into ninety-eight thousand five hundred and two (98,502) shares, having a par value of twenty-five Euros (EUR 25.-) each, fully paid up.

III. These shares are allocated to the shareholders as follows:

1. 90,500 shares for ATHENA PIKCo LUX S.à r.l.;
2. 8,002 shares for FORTIS BANQUE LUXEMBOURG S.A.

That the agenda of the meeting is the following:

Agenda:

1) Increase of the share capital of the Company by an amount of one hundred nineteen thousand and seventy-five Euros (EUR 119,075.-) so as to raise it from its present amount of two million four hundred sixty-two thousand five hundred and fifty Euros (EUR 2,462,550.-) to two million five hundred eighty-one thousand six hundred and twenty-five Euros (EUR 2,581,625.-) by the creation and the issue of four thousand seven hundred and sixty-three (4,763) new shares of a par value of twenty-five Euros (EUR 25.-) each.

2) Subscription of the four thousand seven hundred and sixty-three (4,763) new shares by GOLDMAN SACHS INTERNATIONAL, with registered office at Peterborough Court 133, Fleet Street, London EC4A 2BB, United Kingdom, registered with the Register of Companies of England and Wales under registration number 2263951 (GSI), pursuant to the exercise of four thousand seven hundred and sixty-three (4,763) warrants.

3) Increase of the number of shares from the existing one hundred three thousand two hundred and sixty-five (103,265) shares to two hundred six thousand five hundred and thirty (206,530) shares by a reduction of the par value of each share from twenty-five Euros (EUR 25.-) to twelve Euros and fifty cents (EUR 12.50).

4) Reclassification of the two hundred six thousand five hundred and thirty (206,530) shares with a par value of twelve Euros and fifty cents (EUR 12.50) each into one hundred three thousand two hundred and sixty-five (103,265) class A shares and one hundred three thousand two hundred and sixty-five (103,265) class B shares, with a par value of twelve Euros and fifty cents (EUR 12.50) each and allocation of the class A shares and the class B shares as follows:

1. 90,500 class A shares and 90,500 class B shares for ATHENA PIKCo LUX S.à r.l.,
2. 8,002 class A shares and 8,002 class B shares for FORTIS BANQUE LUXEMBOURG S.A., and
3. 4,763 class A shares and 4,763 class B shares for GSI.

5) Definition of the rights attaching to the class A shares and the class B shares.

6) Amendment of the first paragraph of Article 7 of the articles of association so as to reflect the proposed increase of the share capital of the Company and the splitting of the existing share capital of the Company.

7) Amendment of Article 8 of the articles of association so as to reflect the new features of the class A shares and the class B shares.

After this had been set forth, the above named shareholders of the Company, representing the entire capital of the Company, now request the undersigned notary to record the following resolutions:

First resolution

The shareholders of the Company unanimously decide to increase the capital of the Company by an amount of one hundred nineteen thousand and seventy-five Euros (EUR 119,075.-) so as to raise it from its present amount of two million four hundred sixty-two thousand five hundred and fifty Euros (EUR 2,462,550.-) to two million five hundred eighty one thousand six hundred and twenty-five Euros (EUR 2,581,625.-) by the creation and the issue of four thousand seven hundred and sixty-three (4,763) new shares of a par value of twenty-five Euros (EUR 25.-) each.

Subscription and payment

The four thousand seven hundred and sixty-three (4,763) new shares have been subscribed by GSI, pursuant to the exercise of four thousand seven hundred and sixty-three (4,763) warrants, here represented by M^e Laura Rossi, attorney-at-law, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal. GSI, represented as stated above, shall vote on the following resolutions.

The amount of one hundred nineteen thousand and seventy-five Euros (EUR 119,075.-) is as of now available to the Company, as it has been justified to the undersigned notary.

Second resolution

The shareholders of the Company unanimously decide to increase the number of existing shares from one hundred three thousand two hundred and sixty-five (103,265) shares to two hundred six thousand five hundred and thirty (206,530) shares by a reduction of the par value of each share from twenty-five Euros (EUR 25.-) to twelve Euros and fifty cents (EUR 12.50).

Third resolution

The shareholders of the Company unanimously decide to reclassify the two hundred six thousand five hundred and thirty (206,530) shares with a par value of twelve Euros and fifty cents (EUR 12.50) each into one hundred three thousand two hundred and sixty-five (103,265) class A shares and one hundred three thousand two hundred and sixty-five (103,265) class B shares, with a par value of twelve Euros and fifty cents (EUR 12.50) each and to allocate the class A shares and the class B shares as follows:

1. 90,500 class A shares and 90,500 class B shares for ATHENA PIKCo LUX S.à r.l.,
2. 8,002 class A shares and 8,002 class B shares for FORTIS BANQUE LUXEMBOURG S.A., and
3. 4,763 class A shares and 4,763 class B shares for GSI.

Fourth resolution

The shareholders of the Company unanimously decide to amend the first paragraph of Article 7 of the Articles of Association that now reads as follows:

« **Art. 7.** The issued capital is fixed at two million five hundred eighty-one thousand six hundred and twenty-five Euros (EUR 2,581,625.-), represented by:

- one hundred three thousand two hundred and sixty-five (103,265) class A shares; and
- one hundred three thousand two hundred and sixty-five (103,265) class B shares;

all with a nominal value of twelve Euros and fifty cents (EUR 12.50), entirely subscribed for and fully paid up (...).

Unless otherwise specified herein, references to shares shall include the class A shares and the class B shares».

Fifth resolution

The shareholders of the Company unanimously decide to define the rights attaching to the class A shares and the class B shares and therefore to amend Article 8 of the Articles of Association which shall now read as follows:

« **Art. 8.** Each share shall have one voting right.

The class A shares shall rank senior to the class B shares with respect to profit distributions declared by the Company on or prior to December 31, 2007 up to a cap (the Cap) equal to the amount of EUR 944,948,004.21.

With respect to profit distributions declared by the Company after the earlier of:

- i) the date on which the profit distribution resolved by the Company has reached the Cap or
- ii) December 31, 2007 (the class A shares Final Date), the class A shares shall have no right to receive such distributions, which will therefore be payable exclusively to the class B shares.

The class A shares and the class B shares are indivisible with regard to the Company.

The class A shares and the class B shares shall not be redeemable at the request of a shareholder.

The Company, however, may redeem its class A shares and class B shares on a pro-rata basis whenever the Board of Managers considers this to be in the best interest of the Company, subject to the terms and conditions it shall determine and within the limitations set forth by these Articles and by law, save that the class A shares shall only be redeemable by the Company at their nominal value as from the class A shares Final Date.

Unless the share redemption is immediately followed by a share capital reduction, any such redemption shall only be made out of the Company's retained profits and non-compulsory reserves, including any paid-in surplus but excluding any reserve required by Luxembourg law. The redemption price shall be determined by the Board of Managers, but, in any event, the redemption price of the class A shares shall not exceed their nominal value.»

Expenses

The expenses, costs, remunerations or charges, in any form whatsoever, which shall be borne by the Company as a result of the present deed, are estimated approximately at two thousand seven hundred Euros (EUR 2,700.-).

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that on request of the appearing parties, the present deed is worded in English, followed by a French version. On request of the appearing parties and in case of divergences between the English and the French text, the English version will prevail.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Senningerberg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the appearing persons, who are known to the notary by surname, given name, civil status and residence, said persons signed together with the notary the present deed.

Follows the French version:

L'an deux mille sept, le trois mai.

Par-devant Maître Paul Bettingen, notaire de résidence à Niederanven.

Ont comparu:

1. ATHENA PIKCo LUX S.à r.l., une société à responsabilité limitée, constituée sous le droit luxembourgeois, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de et à Luxembourg sous le numéro B 123.353, avec siège social à 9-11, Grand-rue, L-1611 Luxembourg, ici représentée par M^e Laura Rossi, avocat à la Cour, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration lui conférée sous seing privé; et

2. FORTIS BANQUE LUXEMBOURG S.A., une société de droit luxembourgeois, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de et à Luxembourg sous le numéro B 6481, avec siège social au 50, avenue J.F. Kennedy, L-2951 Luxembourg, ici représentée par M^e Laura Rossi, avocat à la Cour, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration lui conférée sous seing privé.

Lesquelles procurations, après avoir été signées ne varietur par le mandataire des comparants prénommés et le notaire soussigné, demeureront annexées au présent acte pour être enregistré avec celui-ci.

Les comparants prénommés ont requis le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

I. Ils sont les associés actuels de la société PRYSMIAN (LUX) S.à r.l. (anciennement GSCP ATHENA (LUX) S.à r.l.) avec siège social au 17, boulevard Prince Henri, L-1724 Luxembourg, immatriculé au Registre de commerce et des sociétés de et à Luxembourg sous le numéro d'immatriculation B 107.674 (la Société), constituée suivant acte du notaire instrumentaire en date du 2 mai 2005, publié au Mémorial C numéro 908 du 16 septembre 2005. Les statuts de la Société ont été modifiés une dernière fois suivant acte du notaire instrumentaire en date du 18 décembre 2006, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 475 du 28 mars 2007.

II. Le capital social de la Société est fixé à deux millions quatre cent soixante-deux mille cinq cent cinquante Euros (EUR 2.462.550,-) représenté par quatre-vingt-dix-huit mille cinq cent deux parts sociales (98.502) ayant une valeur nominale de vingt-cinq Euros (EUR 25,-) chacune, entièrement libérées.

III. Les parts sociales sont réparties entre les associés existants comme suit:

1. 90.500 parts sociales pour ATHENA PIKCo LUX S.à r.l.; et
2. 8.002 parts sociales pour FORTIS BANQUE LUXEMBOURG S.A.

Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour ordre du jour:

Ordre du jour:

1) Augmentation du capital social d'un montant de cent dix-neuf mille soixante-quinze Euros (EUR 119.075,-) afin de le porter de son montant actuel de deux millions quatre cent soixante-deux mille cinq cent cinquante Euros (EUR 2.462.550,-) à deux millions cinq cent quatre-vingt-un mille six cent vingt-cinq Euros (EUR 2.581.625,-) par l'émission de quatre mille sept cent soixante-trois (4.763) nouvelles parts sociales d'une valeur nominale de vingt-cinq Euros (EUR 25,-) chacune.

2) Souscription des quatre mille sept cent soixante-trois (4.763) nouvelles parts sociales par GOLDMAN SACHS INTERNATIONAL, ayant son siège social au Peterborough Court 133, Fleet Street, London EC4A 2BB, Royaume-Uni, immatriculée au Register of Companies of England and Wales sous le numéro d'immatriculation 2263951 (GSI) conformément à l'exercice des quatre mille sept cent soixante-trois (4.763) warrants.

3) Augmentation du nombre de parts sociales de cent trois mille deux cent soixante-cinq (103.265) à deux cent six mille cinq cent trente (206.530) par réduction de la valeur nominale des parts sociales de vingt-cinq Euros (EUR 25,-) à douze Euros et cinquante cents (EUR 12,50).

4) Partage des deux cent six mille cinq cent trente (206.530) parts sociales avec une valeur nominale de douze Euros et cinquante cents (EUR 12,50) chacune en cent trois mille deux cent soixante-cinq (103.265) parts sociales de classe A et cent trois mille deux cent soixante-cinq (103.265) parts sociales de classe B, avec une valeur nominale de douze Euros et cinquante cents (EUR 12,50) chacune et allocation des parts sociales de classe A et de classe B de la manière suivante:

- 1) 90.500 parts sociales de classe A et 90.500 parts sociales de classe B pour ATHENA PIKCo LUX S.à r.l.
- 2) 8.002 parts sociales de classe A et 8.002 parts sociales de classe B pour FORTIS BANQUE LUXEMBOURG S.A.
- 3) 4.763 parts sociales de classe A et 4.763 parts sociales de classe B pour GSI.
- 5) Définition des droits se rattachant aux parts sociales de classe A et aux parts sociales de classe B.

6) Modification du premier paragraphe de l'article 7 des statuts afin de refléter l'augmentation de capital proposée de la Société et le partage du capital existant de la Société.

7) Modification de l'article 8 des statuts afin de refléter les nouvelles caractéristiques des parts sociales de classe A et des parts sociales de classe B.

Ceci ayant été exposé, les associés prénommés de la Société, représentant l'intégralité du capital de la Société, requièrent désormais le notaire instrumentaire de prendre acte des décisions suivantes:

Première résolution

Les associés de la Société décident à l'unanimité d'augmenter le capital social d'un montant de cent dix-neuf mille soixante-quinze Euros (EUR 119.075,-) afin de le porter de son montant actuel de deux millions quatre cent soixante-deux mille cinq cent cinquante Euros (EUR 2.462.550,-) à deux millions cinq cent quatre-vingt-un mille six cent vingt-cinq Euros (EUR 2.581.625,-) par l'émission de quatre mille sept cent soixante-trois (4.763) nouvelles parts sociales d'une valeur nominale de vingt-cinq Euros (EUR 25,-) chacune.

Souscription et libération

Les quatre mille sept cent soixante-trois (4.763) nouvelles parts sociales ont été souscrites par GSI, ici représentée par M^e Laura Rossi, avocat à la Cour, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration lui conférée sous seing privé, conformément à l'exercice des quatre mille sept cent soixante-trois (4.763) warrants.

La somme de cent dix-neuf mille soixante-quinze Euros (EUR 119.075,-) est dès maintenant à la disposition de la Société, ce dont il a été justifié au notaire soussigné.

Deuxième résolution

Les associés de la Société décident à l'unanimité d'augmenter le nombre de parts sociales de cent trois mille deux cent soixante-cinq (103.265) à deux cent six mille cinq cent trente (206.530) par réduction de la valeur nominale des parts sociales de vingt-cinq Euros (EUR 25,-) à douze Euros et cinquante cents (EUR 12,50).

Troisième résolution

Les associés de la Société décident à l'unanimité de partager les deux cent six mille cinq cent trente (206.530) parts sociales avec une valeur nominale de douze Euros et cinquante cents (EUR 12,50) chacune en cent trois mille deux cent soixante-cinq (103.265) parts sociales de classe A et cent trois mille deux cent soixante-cinq (103.265) parts sociales de classe B, avec une valeur nominale de douze Euros et cinquante cents (EUR 12,50) chacune et allocation des parts sociales de classe A et de classe B de la manière suivante:

- 1) 90.500 parts sociales de classe A et 90.500 parts sociales de classe B pour ATHENA PIKCo LUX S.à r.l.
- 2) 8.002 parts sociales de classe A et 8.002 parts sociales de classe B pour FORTIS BANQUE LUXEMBOURG S.A.
- 3) 4.763 parts sociales de classe A et 4.763 parts sociales de classe B pour GSI.

Quatrième résolution

Les associés de la Société décident à l'unanimité de modifier le premier paragraphe de l'article 7 des statuts actuels de la Société comme suit:

« **Art. 7.** Le capital social de la société est fixé à deux millions cinq cents quatre-vingt-un mille six cent vingt-cinq Euros (EUR 2.581.625,-) représenté par:

- cent trois mille deux cent soixante-cinq (103.265) parts sociales de classe A; et
 - cent trois mille deux cent soixante-cinq (103.265) parts sociales de classe B;
- chacune avec une valeur nominale de douze Euros et cinquante cents (EUR 12,50), entièrement libérée.

Les parts sociales de classe A et les parts sociales de classe B sont collectivement dénommées comme les parts sociales».

Cinquième résolution

Les associés de la Société décident à l'unanimité de modifier l'article 8 des statuts actuels de la Société comme suit:

« **Art. 8.** Chacune des parts sociales doit avoir un droit de vote.

Les parts sociales de classe A seront supérieures aux parts sociales de classe B par rapport aux distributions de profit déclarées par la Société le ou avant le 31 décembre 2007 suite à un cap (le Cap) égal au montant de EUR 944.948.004,21.

Par rapport aux distributions de profit déclarées par la Société après au plus tôt:

- i) la date à laquelle la distribution de profit résolue par la Société a rejoint le Cap ou
- ii) le 31 décembre 2007 (la date finale des parts sociales de classe A), les parts sociales de classe A n'auront pas de droits de recevoir de telles distributions, qui seront payables exclusivement aux parts sociales de classe B.

Les parts sociales de classe A et les parts sociales de classe B sont indivisibles par rapport à la Société qui n'admet uniquement un (1) seul propriétaire pour chacune d'entre elles.

Les parts sociales de classe A et les parts sociales de classe B de la Société ne sont pas remboursables à la demande d'un Associé.

La Société peut, toutefois, lorsque le Conseil de Gérance considère que cela est dans l'intérêt de la Société, aux conditions et aux termes prévus par la loi et les Statuts, racheter au prorata ses propres parts sociales de classe A et parts sociales de classe B, sauf que les parts sociales de classe A seront rachetables par la Société à leur valeur nominale à partir de la date finale des parts sociales de classe A.

A moins que le rachat des parts sociales de classe A et des parts sociales de classe B ne soit immédiatement suivi par une réduction de capital, tout remboursement ne pourra être effectué qu'à moyen des bénéfices non distribués de la Société et des réserves disponibles, en ce compris les réserves excédentaires, mais excluant les réserves légales prévues par la loi luxembourgeoise. Le prix de rachat sera déterminé par le Conseil de Gérance, mais, en tout état de cause, le prix de rachat des parts sociales de classe A ne pourra pas être supérieur à la valeur nominale.».

Coûts

Les frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société en raison du présent acte, s'élèvent approximativement à deux mille sept cents Euros (EUR 2.700,-).

Le notaire instrumentant, qui parle et comprend l'anglais, déclare par la présente que sur demande des comparants, le présent document a été établi en langue anglaise, suivi d'une version française. Sur demande des mêmes comparants et en cas de divergences entre la version anglaise et la version française, le texte anglais prévaudra.

Dont acte, fait et passé à Senningerberg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, connus du notaire instrumentaire par nom, prénom, état et demeure, lesdits comparants ont signé ensemble avec le notaire le présent acte.

Signé: L. Rossi, P. Bettingen.

Enregistré à Luxembourg, le 10 mai 2007, Relation: LAC/2007/77801. — Reçu 1.190,75 euros.

Le Receveur (signé): F. Sandt.

Pour copie conforme délivrée à la société aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 12 juin 2007.

P. Bettingen.

Référence de publication: 2007090062/202/254.

(070100651) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 juillet 2007.

Birnesto Investments S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 127.705.

Extrait des décisions de l'assemblée générale des actionnaires tenue en date du 2 juillet 2007

1. Monsieur Paul Marx a démissionné de ses fonctions d'administrateur.

2. Le nombre d'administrateurs a été augmenté de 1 à 3.

3. Monsieur Hans de Graaf, administrateur de sociétés, né le 19 avril 1950 à Reeuwijk, Pays-Bas, ayant son domicile professionnel au L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, a été nommé aux fonctions d'administrateur A jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2012.

4. Madame Nancy Bleumer, administratrice de sociétés, née le 30 novembre 1971 à Doetinchem, Pays-Bas, ayant son domicile professionnel au L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, a été nommée aux fonctions d'administrateur B jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2012.

5. Madame Monique Juncker, administratrice de sociétés, née le 9 avril 1964 à Ettelbruck, Grand-Duché de Luxembourg, ayant son domicile professionnel au L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, a été nommée aux fonctions d'administrateur B jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2012.

Luxembourg, le 10 juillet 2007.

Pour avis sincère et conforme

Pour BIRNESTO INVESTMENTS S.A.

FORTIS INTERTRUST (LUXEMBOURG) S.A.

Signatures

Référence de publication: 2007088010/29/26.

Enregistré à Luxembourg, le 19 juillet 2007, réf. LSO-CG07019. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070098145) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2007.

Quilmes Industrial (QUINSA), Société Anonyme.

Siège social: L-1660 Luxembourg, 84, Grand-rue.

R.C.S. Luxembourg B 32.501.

—
EXTRAIT

Il résulte du Procès-Verbal de l'Assemblée Générale du 29 juin 2007, que les administrateurs suivants ont donné leur démission avec effet au 29 juin 2007, date de l'Assemblée Générale:

- MM. Jacques-Louis de Montalembert, Co-Président - r. de Octubre y Gran Canaria 12, 1878 Quilmes, Pro. de Buenos Aires, Argentine.
 Carlos Alberto da Veiga Sicupira - Avenida Brigadeiro Faria Lima 3729, 04538 905 Sao Paulo, Brésil.
 Gustavo Alfredo Horacio Ferrari - Calle Baez 265, C1426BRE Buenos Aires, Argentine.

L'Assemblée Générale a nommé Fernando Martin Minaudo, Gobernador Mayor Irusta 3821, B 1661 IRA Buenos Aires, Argentine, administrateur de la société. Le mandat de cet administrateur prendra fin avec l'Assemblée Générale de l'année 2012.

L'Assemblée Générale a également confirmé la nomination par le Conseil d'Administration du 29 août 2006 de M. Floreal Horacio Crespo - Paraguay, 4th Floor (1057) 346, 04530-000 Buenos Aires, Argentine, comme administrateur de la Société. Le mandat de cet administrateur prendra fin avec l'Assemblée Générale de l'année 2012.

L'Assemblée Générale a nommé M. Alvaro Antonio Cardoso De Souza, - Av. Juscelino Kubitschek 1726, 04530-000 Sao Paulo, Brésil, Co-Président de la société. Le mandat de cet administrateur et Co-Président prendra fin avec l'Assemblée Générale de l'année 2012.

L'Assemblée Générale Ordinaire du 29 juin 2007 a élu Commissaire aux Comptes de QUILMES INDUSTRIAL S.A. pour l'exercice 2007, KPMG AUDIT Sàrl, 31, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg.

L'Assemblée nomme KPMG AUDIT Sàrl, 31, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg, Réviseurs Indépendants pour les comptes consolidés de l'exercice 2007.

Luxembourg, le 11 juillet 2007.

Pour extrait conforme

J.-B. Lachaise

Secrétaire Général

Référence de publication: 2007087536/1628/34.

Enregistré à Luxembourg, le 18 juillet 2007, réf. LSO-CG06587. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070097187) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2007.

COREdART S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3564 Dudelange, 39, rue Schortgen.

R.C.S. Luxembourg B 57.427.

Le bilan au 31 décembre 2004 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 juillet 2007.

Pour COREdART SARL

Signature

Référence de publication: 2007087540/1058/14.

Enregistré à Luxembourg, le 25 juillet 2007, réf. LSO-CG09069. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070098202) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2007.

Demeure de Charme GP, Société en nom collectif.

Siège social: L-2347 Luxembourg, 1, rue du Potager.

R.C.S. Luxembourg B 117.865.

In the year two thousand and seven, on the eleventh day of May.

Before Maître Joëlle Baden, notary, residing in Luxembourg.

Was held an Extraordinary General Meeting of the partners of DEMEURE DE CHARME GP, a société en nom collectif, having its registered office in L-2347 Luxembourg, 1, rue du Potager, registered at the Luxembourg Trade and Companies' Register, under the number B 117.865, incorporated pursuant to a notarial deed on 7 July 2006, published in the Memorial, Recueil des Sociétés et Associations C of 21 September 2006, number 1770.

The meeting is opened at 11.45 a.m. by Ms Marion Finzi, maître en droit, residing in Luxembourg, who appoints as secretary, Mr Jean-Baptiste Sauvage, licencié en droit, residing in Luxembourg, and as scrutineer, Mr Jean-Cédric Charles, licencié en droit, residing in Luxembourg.

The board of the meeting having thus been constituted, the chairman declared and requested the notary to state:

I. - That the agenda of the meeting is the following:

Agenda:

1. Approval of the annual accounts as at 31 December 2006;
2. Decision to be taken about the dissolution of the company;
3. Discharge of liability to the Sole Manager;
4. Appointment of a liquidator and determination of his powers;
5. Miscellaneous.

II. - That the partners present or represented, the proxies of the represented partners and the number of their partnership interests are shown on an attendance list; this attendance list, signed by the partners, the proxies of the represented partners and by the board of the meeting, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

III. - That pursuant to the attendance list, 1,000 partnership interests are present or represented and all the partners present or represented declare that they have had the notice and got knowledge of the agenda prior to this meeting.

IV. - That the present meeting, representing one hundred percent of the corporate capital, is regularly constituted and may validly deliberate on all the items on the agenda.

Then the general meeting, after deliberation, took the following resolutions:

First resolution

The Partnership Meeting decides to approve the annual accounts for the financial year ending 31 December 2006, as they were presented to the Partnership Meeting.

Second resolution

In compliance with the Law of August 10, 1915 on commercial companies, as amended, the meeting decides to dissolve the corporation.

Third resolution

The Partnership Meeting resolves to grant discharge of liability to ISAR PROPERTIES S.à r.l. (formerly know as FAULKNER PROPERTIES 1 S. à r.l.), the Sole Manager of the Partnership, for the exercise of his mandate until the present meeting.

Fourth resolution

As a consequence of the above taken resolution, the meeting decides to appoint Mr Jean-Cédric Charles, residing in Luxembourg, as liquidator.

The liquidator has the broadest powers as provided for by Articles 144 to 148bis of the Law of August 10, 1915 on commercial companies, as amended.

He may accomplish all the acts provided for by Article 145 without requesting the authorisation of the general meeting in the cases in which it is requested.

He may exempt the registrar of mortgages to take registration automatically; renounce all the real rights, preferential rights mortgages, actions for rescission; remove the attachment, with or without payment of all the preferential or mortgaged registrations, transcriptions, attachments, oppositions or other impediments.

The liquidator is relieved from inventory and may refer to the accounts of the company as at 25 April 2007, which the meeting hereby approves.

He may, under his responsibility, for special or specific operations, delegate to one or more proxies such part of his powers he determines and for the period he will fix.

There being no further business, the meeting is terminated.

Whereof the present deed is drawn up in Luxembourg, at the office of the undersigned notary on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary who speaks and understands English, states herewith that the present deed is worded in English followed by a French version; on request of the appearing persons and in case of divergence between the English and the French text, the English version will be prevailing.

The document having been read to the persons appearing, all known to the notary by their names, first names, civil status and residences, the members of the board signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction en français du texte qui précède:

L'an deux mille sept, le onze mai.

Par-devant Maître Joëlle Baden, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est réunie l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de la société en nom collectif DEMEURE DE CHARME GP, ayant son siège social à L-2347 Luxembourg, 1, rue du Potager, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, sous le numéro B 117.865, constituée suivant acte notarié en date du 7 juillet 2006, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C en date du 21 septembre 2006, numéro 1770.

L'assemblée est ouverte à 11.45 heures, sous la présidence de Madame Marion Finzi, maître en droit, demeurant à Luxembourg, qui désigne comme secrétaire, Monsieur Jean-Baptiste Sauvage, licencié en droit, demeurant à Luxembourg et comme scrutateur, Monsieur Jean-Cédric Charles, licencié en droit, demeurant à Luxembourg.

Le bureau ainsi constitué, le Président expose et prie le notaire instrumentant de prendre acte:

I. - Que la présente Assemblée Générale Extraordinaire a pour

Ordre du jour:

1. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2006;
2. Décision à prendre quant à la dissolution de la société;
3. Décharge au gérant unique;
4. Nomination d'un liquidateur et détermination de ses pouvoirs;
5. Divers.

II - Que les associés présents ou représentés, les mandataires des associés représentés, ainsi que le nombre de parts sociales qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence; cette liste de présence, après avoir été signée par les associés présents, les mandataires des associés représentés, ainsi que par les membres du bureau, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise avec lui à la formalité de l'enregistrement.

III. - Que suivant la liste de présence, 1.000 parts sociales sont présentes ou représentées et tous les actionnaires présents ou représentés et déclarent qu'ils ont été dûment convoqués et qu'ils ont eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

IV. - Que la présente assemblée, réunissant cent pour cent du capital social, est régulièrement constituée, peut valablement délibérer sur les points portés à l'ordre du jour.

L'assemblée générale, après avoir délibéré, prend les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée générale décide d'approuver les comptes annuels pour l'année financière finissant le 31 décembre 2006 tels qu'ils sont présentés à l'assemblée générale.

Deuxième résolution

Conformément à la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée, l'assemblée décide de dissoudre la société.

Troisième résolution

L'assemblée générale décide d'accorder décharge à ISAR PROPERTIES S. à r. l. (auparavant nommée FAULKNER PROPERTIES 1 S. à r. l.), gérant unique de la Société, pour l'exercice de son mandat jusqu'à la présente assemblée.

Quatrième résolution

Suite à la résolution qui précède, l'assemblée décide de nommer Monsieur Jean-Cédric Charles, demeurant à Luxembourg, liquidateur.

Le liquidateur a les pouvoirs les plus étendus prévus par les articles 144 à 148 bis de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée. Il peut accomplir les actes prévus à l'article 145 sans devoir recourir à l'autorisation de l'assemblée générale dans les cas où elle est requise.

Il peut dispenser le conservateur des hypothèques de prendre inscription d'office; renoncer à tous droits réels, privilégiés, hypothèques, actions résolutoires; donner mainlevée, avec ou sans paiement de toutes inscriptions privilégiées ou hypothécaires, transcriptions, saisies, oppositions ou autres empêchements.

Le liquidateur est dispensé de l'inventaire et peut se référer aux comptes de la société au 25 avril 2007, que l'assemblée approuve par la présente.

Il peut, sous sa responsabilité, pour des opérations spéciales ou déterminées, déléguer à un ou plusieurs mandataires telle partie de ses pouvoirs qu'il détermine et pour la durée qu'il fixera.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, en l'étude de notaire soussigné, date qu'en tête.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate que sur demande du comparant, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française; sur demande du même comparant et en cas de divergences entre le texte français et le texte anglais, ce dernier fait foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire instrumentant par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, les membres du bureau ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: M. Finzi, J.-B. Sauvage, J.-C. Charles, J. Baden.

Enregistré à Luxembourg, le 16 mai 2007, LAC/2007/8641. — Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): F. Sandt.

Pour expédition conforme, délivrée à la Société sur demande aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 juin 2007.

J. Baden.

Référence de publication: 2007087805/7241/128.

(070097652) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2007.

A.R.H. Limited S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1255 Luxembourg, 48, rue de Bragance.

R.C.S. Luxembourg B 16.080.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 juillet 2007.

Signature

Administrateur / Gérant

Référence de publication: 2007087809/1115/14.

Enregistré à Luxembourg, le 5 juillet 2007, réf. LSO-CG02041. - Reçu 38 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070097811) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2007.

Anglo Coal North China Exploration, Société Anonyme.

Siège social: L-1255 Luxembourg, 48, rue de Bragance.

R.C.S. Luxembourg B 30.055.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 juillet 2007.

Signature

Administrateur / Gérant

Référence de publication: 2007087810/1115/14.

Enregistré à Luxembourg, le 5 juillet 2007, réf. LSO-CG02044. - Reçu 34 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070097815) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2007.

Severn Trent Luxembourg Finance S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 125.167.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 juillet 2007.

H. Hellinckx

Notaire

Référence de publication: 2007087886/242/12.

(070097222) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2007.
